

LE JOURNAL

DES ANNONCES LEGALES & APPELS D'OFFRES

HEBDO N° 1268 Du 21 Mai 2026 - Dossier de presse 22/P99 - Dépôt légal 2000/0137

ISSN 1114-3444 - Tél.: (05 22) 83 83 96 / 25 92 11 - Fax : (05 22) 85 44 62 - Adresse : OUAHA ILOT D Commerces/Mag. N° 28 - Casa-Anfa

Prix : 5 DH Directrice de Publication : LAILA DAHRAOUI Rédacteur en Chef : EL MOKHTAR DAHRAOUI

LE PRINCE HÉRITIER MOULAY HASSAN INAUGURE LE SALON DE L'INDUSTRIE DU JEU ÉLECTRONIQUE

Le prince héritier Moulay Hassan a présidé mardi à Rabat l'ouverture de la troisième édition du Morocco Gaming Expo 2026, un événement majeur pour les jeunes, les professionnels et les acteurs intéressés par l'industrie des jeux électroniques, qui se tient du 20 au 24 mai sous le patronage du roi Mohammed VI.

L'inauguration de cette exposition par le prince héritier est une nouvelle illustration de l'attention soutenue et constante que le roi Mohammed VI a toujours portée à la jeunesse, et de l'engagement ferme du monarque marocain à assurer son développement, son éducation et son initiation aux technologies modernes, lui permettant ainsi de s'intégrer pleinement à l'économie de demain. Cela témoigne également de l'engagement du Royaume, sous la direction du roi Mohammed VI, à faire de l'industrie du jeu électronique un pilier stratégique du développement des industries culturelles et créatives numériques nationales. Cette nouvelle édition, organisée par le Ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication - Secteur Communication, sur le thème des "Talents Marocains", met en lumière la créativité, l'innovation et l'expertise de jeunes talents marocains qui contribuent à renforcer la visibilité du Maroc dans le domaine des jeux électroniques et des sports électroniques. En structurant avec soin ce système prometteur, le Maroc, sous l'impulsion du roi Mohammed VI, ambitionne de créer des milliers d'emplois qualifiés pour sa jeunesse, d'encourager l'investissement et l'innovation, et de renforcer sa compétitivité et son rayonnement international dans ce domaine. Ce choix stratégique s'inscrit pleinement dans la vision royale de faire du Royaume un pôle technologique et créatif de premier plan aux niveaux continental et régional. À cette occasion, le prince héritier Moulay Hassan a visité la plateforme d'exposition, pièce maîtresse de l'événement, qui met en lumière la richesse et la diversité du système marocain pour l'industrie du jeu électronique, à travers de nombreux pavillons, démonstrations et rencontres entre amateurs, créateurs et professionnels. Cette plateforme, qui reflète la dynamique d'un secteur en constante évolution, rassemble différents secteurs et acteurs clés, notamment des acteurs institutionnels qui présentent des initiatives et des projets publics soutenant la croissance du secteur, des entreprises émergentes qui permettent au public de découvrir leurs jeux, modèles et innovations, et des acteurs financiers qui viennent rencontrer de jeunes créateurs et porteurs de projets afin de les informer des solutions d'investissement appropriées. Participent également à cette exposition des fabricants de matériel, des acteurs des télécommunications, des organismes de formation et des fournis-

seurs de services de jeux en nuage, afin de présenter leurs technologies, architectures, logiciels et plateformes conçus pour les studios et les joueurs. Par ailleurs, la troisième édition du Salon marocain de l'industrie du jeu vidéo intègre de nouveaux espaces thématiques, dont "MGE Playtest" et "MGE PlayTalks", dédiés à la mise en valeur des talents et de l'expertise marocains dans le domaine du développement de jeux vidéo. Le prince héritier Moulay Hassan a également visité "The Arena", une plateforme de tournois de sport qui offre aux passionnés

électronique (studios, développeurs, investisseurs et acteurs clés du secteur), permettant à ces acteurs de se rencontrer, de partager leurs projets et de créer de réelles opportunités d'emploi. Au cœur du Salon de l'industrie du jeu électronique du Maroc 2026, la plateforme des forums offre un espace d'échange et de réflexion où experts et talents marocains rencontrent des acteurs internationaux du secteur du jeu électronique. Cette session propose cinq événements intégrés : le "Forum gouvernemental" pour discuter des politiques publiques et des partenariats internationaux, le "Forum des affaires" axé sur l'innovation et les opportunités commerciales, le "Forum sur la sécurité des jeux" consacré à la sécurité et à l'éthique, le "Forum sur les moteurs de jeu" pour explorer les technologies de développement et le "Forum sur le développement des jeux" dédié aux créateurs, programmeurs et artistes. À travers des séances de discussion, des conférences et des ateliers animés par des participants marocains et étrangers, ces forums s'adressent aux professionnels, aux étudiants, aux entrepreneurs et aux passionnés de ce domaine afin de découvrir les tendances, de discuter des défis du secteur et de créer de nouvelles pistes de coopération. Afin d'offrir une expérience complète et immersive, cette édition rassemble tous les éléments du système économique de l'industrie des jeux électroniques et du divertissement, notamment l'organisation de tournois de sports électroniques ainsi que d'ateliers thématiques destinés aux étudiants, aux enfants, aux entreprises émergentes et aux familles. L'organisation de la troisième édition du Salon du jeu électronique du Maroc à Rabat vise à promouvoir la désignation de Rabat par l'UNESCO comme Capitale mondiale du livre pour l'année 2026 (avril 2026 - avril 2027) ; ce qui constitue une reconnaissance du riche patrimoine historique de cette ville et un engagement envers la vision royale éclairée qui ambitionne de faire de Rabat la Ville des Lumières, la capitale marocaine de la culture. À son arrivée sur le lieu de l'exposition, le prince héritier Moulay Hassan a passé en revue un détachement de la Garde royale qui lui a présenté les armes. Il a ensuite été accueilli par Mohamed Mehdi Bensaïd, ministre de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication ; Mohamed Yaacoubi, wali de la région Rabat-Salé-Kénitra et gouverneur de la préfecture de Rabat ; Rachid El Abdi, président du Conseil régional ; Fatima El Moudni, présidente du Conseil municipal de Rabat ; et Adil El Atrassi, président du Conseil d'arrondissement de Souissi. Ont également salué le prince héritier Abdelaziz Boujdaini, secrétaire général du secteur de la communication au ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication ; Erin Roberts, conceptrice britannique de jeux vidéo pour LEGO (invitée d'honneur de cette édition) ; et Nisrine Souissi, représentante du Morocco Gaming Expo 2026. ■



seurs de services de jeux en nuage, afin de présenter leurs technologies, architectures, logiciels et plateformes conçus pour les studios et les joueurs. Par ailleurs, la troisième édition du Salon marocain de l'industrie du jeu vidéo intègre de nouveaux espaces thématiques, dont "MGE Playtest" et "MGE PlayTalks", dédiés à la mise en valeur des talents et de l'expertise marocains dans le domaine du développement de jeux vidéo. Le prince héritier Moulay Hassan a également visité "The Arena", une plateforme de tournois de sport qui offre aux passionnés

électronique (studios, développeurs, investisseurs et acteurs clés du secteur), permettant à ces acteurs de se rencontrer, de partager leurs projets et de créer de réelles opportunités d'emploi. Au cœur du Salon de l'industrie du jeu électronique du Maroc 2026, la plateforme des forums offre un espace d'échange et de réflexion où experts et talents marocains rencontrent des acteurs internationaux du secteur du jeu électronique. Cette session propose cinq événements intégrés : le "Forum gouvernemental" pour discuter des politiques publiques et des partenariats internationaux, le "Forum des affaires" axé sur l'innovation et les opportunités commerciales, le "Forum sur la sécurité des jeux" consacré à la sécurité et à l'éthique, le "Forum sur les moteurs de jeu" pour explorer les technologies de développement et le "Forum sur le développement des jeux" dédié aux créateurs, programmeurs et artistes. À travers des séances de discussion, des conférences et des ateliers animés par des participants marocains et étrangers, ces forums s'adressent aux professionnels, aux étudiants, aux entrepreneurs et aux passionnés de ce domaine afin de découvrir les tendances, de discuter des défis du secteur et de créer de nouvelles pistes de coopération. Afin d'offrir une expérience complète et immersive, cette édition rassemble tous les éléments du système économique de l'industrie des jeux électroniques et du divertissement, notamment l'organisation de tournois de sports électroniques ainsi que d'ateliers thématiques destinés aux étudiants, aux enfants, aux entreprises émergentes et aux familles. L'organisation de la troisième édition du Salon du jeu électronique du Maroc à Rabat vise à promouvoir la désignation de Rabat par l'UNESCO comme Capitale mondiale du livre pour l'année 2026 (avril 2026 - avril 2027) ; ce qui constitue une reconnaissance du riche patrimoine historique de cette ville et un engagement envers la vision royale éclairée qui ambitionne de faire de Rabat la Ville des Lumières, la capitale marocaine de la culture. À son arrivée sur le lieu de l'exposition, le prince héritier Moulay Hassan a passé en revue un détachement de la Garde royale qui lui a présenté les armes. Il a ensuite été accueilli par Mohamed Mehdi Bensaïd, ministre de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication ; Mohamed Yaacoubi, wali de la région Rabat-Salé-Kénitra et gouverneur de la préfecture de Rabat ; Rachid El Abdi, président du Conseil régional ; Fatima El Moudni, présidente du Conseil municipal de Rabat ; et Adil El Atrassi, président du Conseil d'arrondissement de Souissi. Ont également salué le prince héritier Abdelaziz Boujdaini, secrétaire général du secteur de la communication au ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication ; Erin Roberts, conceptrice britannique de jeux vidéo pour LEGO (invitée d'honneur de cette édition) ; et Nisrine Souissi, représentante du Morocco Gaming Expo 2026. ■

NOTRE SITE EST OFFICIELLEMENT
EN LIGNE

- Économie
- les annonces légales
- Finance
- Sport
- Marketing

VISITEZ NOTRE SITE OFFICIEL
www.lejournaldesannonces.ma



HANY COMMUNICATION

- * Agence Conseil en Communication et Publicité
- * Etude et conseil * Stratégie de Communication.
- * Campagnes Médias * Conception et Réalisation

Tél.: 0522.25.92.11 / 0522.83.83.96 - Fax : 0522.85.44.62
GSM : 0661.181.574 / 0673.466.458
E-Mail: hanycommunication@gmail.com
www.lejournaldesannonces.ma

INFORMATIONS

LEKJAA : 8 MILLIARDS DE DIRHAMS POUR SOUTENIR LE GAZ BUTANE, LE TRANSPORT ET PROTEGER LE POUVOIR D'ACHAT DES MAROCAINS

Fouzi Lekjaa, ministre délégué auprès du ministre de l'Économie et des Finances chargé du budget, a déclaré que les crédits financiers supplémentaires alloués par le gouvernement, d'un montant de 20 milliards de dirhams, contribueront à la protection du Fonds d'indemnisation, dont 8 milliards seront alloués à ce fonds afin de soutenir le pouvoir d'achat des citoyens, en maintenant la stabilité des prix du gaz butane et le transport des personnes et des marchandises.

Lundi, lors d'une réunion d'information avec les membres de la Commission des finances et du développement économique de la Chambre des représentants sur le contenu du projet de décret visant à ouvrir des crédits supplémentaires pour l'année 2026, Lekjaa a expliqué que 6 milliards de dirhams seraient alloués pour couvrir certaines dépenses exceptionnelles et imprévues dans le cadre de la loi de finances pour l'exercice 2026, liées à l'évolution de la situation internationale. Le ministre délégué a évoqué l'allocation de 4 milliards de dirhams à titre de contribution au capital de certaines institutions et entreprises publiques afin de renforcer leurs fonds propres, en plus de 2 milliards de dirhams destinés à couvrir les dépenses

résultant des inondations qui ont touché certaines régions du nord du Royaume. Le représentant du gouvernement a souligné le dynamisme enregistré au niveau de la collecte des recettes fiscales à la fin avril 2026, mettant en avant l'augmentation des recettes fiscales de 10,9 milliards de dirhams, soit 8,9 %, par rapport à la même période de l'année précédente, expliquant qu'il s'agit d'un taux de réalisation de

35,4 % par rapport aux attentes de la loi de finances. Lekjaa a attribué ce qu'il a appelé une "amélioration" des indicateurs à une hausse



des recettes de l'impôt sur les sociétés de 9 milliards de dirhams, soit 24,9 %, en plus d'une augmentation des recettes de la taxe sur la valeur ajoutée de 1,2 milliard de dirhams, soit 3,9 %, ce qui "permettra le financement de crédits supplémentaires". Dans ce contexte, il a estimé que les équilibres financiers étaient préservés conformément aux attentes initiales de la loi de finances, déclarant que "grâce aux efforts

déployés, le déficit budgétaire sera limité à 3 % du produit intérieur brut pour l'année 2026, contre 3,5 % enregistrés en 2025", soulignant que "le niveau de la dette publique, en pourcentage du produit intérieur brut, poursuit sa tendance à la baisse pour se stabiliser autour de 66 % pour l'année 2026". Le représentant du gouvernement a évoqué la dynamique des recettes ces dernières années, révélant que des progrès ont été réalisés en matière de recouvrement entre 2021 et 2025, les recettes ordinaires ayant augmenté en moyenne de 13,5 % par an, auxquelles s'ajoutent des recettes fiscales en moyenne de 12,4 % par an. Il a conclu que ces éléments ont contribué à l'amélioration continue du processus de recouvrement et à la création d'un taux de croissance reflétant l'efficacité des réformes fiscales et des mesures adoptées, ainsi que la diversification et l'élargissement de l'assiette fiscale, favorisant ainsi la durabilité des ressources. ■

Pour Vos Annonces Contactez :

Tél.: 05 22 83 83 96

05 22 25 92 11

FAX : 05 22 85 44 62

LE JOURNAL

DES ANNONCES LEGALES & APPELS D'OFFRES

Directrice de Publication

LAILA DAHRAOUI

Rédacteur en Chef

EL MOKHTAR DAHRAOUI

Directeur Général

EL MOKHTAR DAHRAOUI

E-mail :

hanycommunication@menara.ma

hanycommunication@gmail.com

Conception et mise en page

HANY COMMUNICATION

Mme.NADIA HAMZAOU

Mr. Abderrazak KAMAL IDRISSE

Mr. Amine CHOUIBA

Secrétariat

NADIA HAMZAOU

Imprimerie ECOPRINT

Distribution HANY COMMUNICATION

ANNONCES LEGALES & APPELS D'OFFRES

PARAGON LUXURY SARLAU
AU CAPITAL DE 100 000,00 DIRHAMS.
SIEGE SOCIAL: LOT 21 LOTS
BACHKOU IER ETG APPRT 1,
CASABLANCA, MAROC

Par décision de la gérance en date du 10/02/2026 il a été décidé ce qui suit :

1. Modification de l'objet de la société par la suppression des activités suivantes : "Commerce en gros et en détails d'horlogerie de bijouterie de joaillerie et article cadeaux "L'ajout de l'activité suivante : " COMMERCE DES METAUX PRECIEUX PIERRES ET PIERRES PRECIEUSES" ;
Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de commerce de Casablanca, le 24/04/2026. Sous le n° 1022150.

**POUR EXTRAIT
ET MENTION**

**OMAYAPRO TECH SARLAU
CONSTITUTION**

Au terme d'un acte sous seing privé enregistré à Casablanca Le 04/05/2026 Il a été établi le statut d'une société à responsabilité limitée à associé unique dont les caractéristiques sont les suivants :
Dénomination : Omayapro Tech Sarl
La société a pour objet : L'importation et l'exportation de toutes marchandises, produits et biens
Siège social : BD BRAHIM ROUDANI

21 RUE ABDELLAH NAFII RESIDENCE
BEN OMAR 4EME ETAGE APPT 10
MAARIF CASABLANCA
Capital social : est fixé à 100 000.00 DH
(CENT MILLE DIRHAMS).

Durée : 99 ans

Gérance : la société est gérée par le gérant unique Mr. LHOUCINE OUMYA
RC : N°729885.

Les formalités juridiques ont été effectuées auprès du tribunal de commerce de Casablanca, le 13/05/2026 sous le N°1024835.

**LABTOOLS SARLAU
RC CASABLANCA: 667419
TRANSFERT DU SIEGE SOCIAL**

Par acte S.S.P en date du 26/03/2026 à Casablanca, L'associé unique de la société "LABTOOLS SARLAU", fait les déclarations suivantes :
1/- Transfert de siège social à : N°84 OPERATION ADDAMANE BD OULAD HADDOU AIN CHOK CASABLANCA.
2/- Modification de l'article 5 des statuts.
3/- Ratification de ces opérations par l'associé unique.
4/- Mis à jour des statuts.

Dépôt au Greffe : Deux exemplaires originaux du P.V lié à cette modification ont été déposés au tribunal de commerce de Casablanca sous le 1023140 le 04/05/2026.

**PRIME EQUIPEMENT CASA -
SARLAU
RC N° 729983**

CONSTITUTION D'UNE SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE D'ASSOCIE UNIQUE
I - Aux termes d'un acte sous - seings privés à Casablanca en date du 08/05/2026, enregistré à la même ville le 13/05/2026, il a été établi les statuts d'une société à responsabilité limitée d'associé unique ayant les caractéristiques suivantes.
1°) ASSOCIES: Mr. AL YOUSOUFI MOHAMED.
2°) DENOMINATION: PRIME EQUIPEMENT CASA - SARLAU
3°) OBJET : la société a pour objet :

Importateur (Marchand) vendant en demi-gros.
4°) SIEGE SOCIAL: 64 RUE ABDELLAH EL MEDIOUNI ETAGE 1 APPT N°2 DERB OMAR CASABLANCA.
5°) DUREE : 99 années à dater du jour de la constitution.
6°) ANNEE SOCIAL : Commence le 1er Janvier et finit le 31 Décembre de chaque année.
7°) CAPITAL SOCIAL : 100.000,00 (Cent Mille) dirhams divisés en 1000 (mille) parts de 100.00 (Cent) DH chacune, attribuées en rémunération d'apports en numéraire comme suit : Mr. AL YOUSOUFI MOHAMED 1000 parts
8°) GERANCE : Mr. AL YOUSOUFI MOHAMED est désigné gérant de la société pour une durée illimitée.
II- le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de commerce de Casablanca le 13/05/2026 sous le numéro 1024911.

**WINNER CALL SA SOCIÉTÉ ANONYME
À CONSEIL D'ADMINISTRATION
AU CAPITAL DE 1.000.000,00 DHS
SIÈGE SOCIAL : BD SIDI
MOHAMMED BEN ABDELLAH,
IMMEUBLE A5-B, DIT CRYSTAL 2,
11ÈME ÉTAGE- CASABLANCA RC
N°134.493- CASABLANCA-
IDENTIFIANT FISCAL : 1032896**

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 6 Avril 2026, l'Assemblée Générale Ordinaire décide ce qui suit :

-Révocation de Monsieur Didier Marion Claude Manzari de son mandat d'administrateur
Le dépôt légal a été effectué au tribunal de commerce de Casablanca en date du 14/05/2026 sous le numéro 1024879.

**GARNITURE HOUSSE TRAIBA SARLAU
CONSTITUTION**

Au terme d'un acte sous seing privé enregistré à Casablanca Le 04/05/2026 Il a été établi le statut d'une société à responsabilité limitée à associé unique dont les caractéristiques sont les suivantes :

***Dénomination :** GARNITURE HOUSSE TRAIBA SARLAU
*La société a pour objet : NEGOCIANT
***Siège social :** BD BRAHIM ROUDANI 21 RUE ABDELLAH NAFII RESIDENCE BEN OMAR 4EME ETAGE APPT 10 MAARIF CASABLANCA

***Capital social :** est fixé à 100 000.00 DH (CENT MILLE DIRHAMS).

***Durée :** 99 ans

***Gérance :** la société est gérée par le gérant unique Mr. ABDERRAZZAK TRAIBA

***RC :** N°730129.

Les formalités juridiques ont été effectuées auprès du tribunal de commerce de Casablanca, le 14/05/2026 sous le N°1025054.

**AFRI-FACTORY SARLAU
R.C: 588029**

I - Au terme du Procès-verbal en date du 11 mai 2026, l'associé unique de la société à responsabilité limitée à associé unique dite "AFRI-FACTORY" au capital de 500.000,00 Dirhams, a décidé ce qui suit :

-L'augmentation du capital social de 500.000,00 à 1.000.000,00 dirhams par apport en numéraire de 500.000,00 dirhams et souscription de 500 nouvelles parts de 1.000 dirhams chacune.
DEPOT LEGAL : effectué au greffe du tribunal de commerce de Casa le 14 mai 2026 sous n° 1024868.

**" SC AIN SEBAA " SARL
CONSTITUTION D'UNE SOCIETE
RC N° 730045 CASABLANCA**

En date du 29/04/2026, il a été établi les statuts d'une SARLAU ayant les caractéristiques:

1) DENOMINATION : SC Ain sebaa
2) SIEGE SOCIAL : Angle Boulevard Chefchaoui et, Rte de Rabat, Casablanca
3) OBJET : RESTAURATEUR À LA CARTE OCCUPANT MOINS DE QUINZE PERSONNES
4) CAPITAL SOCIAL : fixé à 100.000,00 DH divisé en 1 000 parts de 100 DH chacune totalement libérées et attribuées à l'associé en proposition de son apport :

- Monsieur AMINE SAYERIH de 500 parts.
Monsieur MOHAMED YASSINE ALIOUA 500 parts.

5) DUREE : 99 années

6) GERANCE : Est nommé gérant de la société pour une durée illimitée M. AMINE SAYEGRIH

**ZHENXIANG MASSAGE CHINOIS
DISSOLUTION ANTICIPÉE**

L'associé unique de la société a décidé :
-La dissolution anticipée de la société
-La nomination de MME HUAN ZHANG, liquidateur, détermination de ses pouvoirs et obligations
-Fixer le Lieu de liquidation 394 BD ZERKTOUNI ETG 1 APPT N 3 CASABLANCA
Dépôt LEGAL : a été effectué au Tribunal de commerce de Casablanca le 15 MAI 2026 sous le N°1025117.

INFORMATIONS

LE MAROC EST LE PREMIER EXPORTATEUR DE SARDINES TRANSFORMÉES.

Le ministre de l'Industrie et du Commerce, Riad Mazour, a déclaré que le Maroc est désormais le premier exportateur mondial de sardines transformées, soulignant que l'industrie agroalimentaire s'est considérablement développée au Maroc, où elle emploie aujourd'hui plus de 210 000 travailleurs qualifiés.

Lors de la séance générale de questions orales à la Chambre des représentants lundi, Mazour a confirmé que les marques marocaines du secteur alimentaire étaient devenues de sérieuses concurrentes des marques internationales, citant plusieurs exemples tels que les produits laitiers et la fabrication de biscuits. Concernant les zones industrielles en difficulté, le ministre a indiqué qu'elles sont nombreuses pour diverses raisons, révélant que des efforts se poursuivent pour relancer un certain nombre de projets. En réponse à une question concernant la réglementation de l'usage de la cigarette électronique, le représentant du gouvernement a souligné que le tabagisme sous toutes ses formes représente un risque pour la santé et a déclaré que plusieurs mesures ont été prises ; la première étant de définir les cigarettes électroniques de toutes sortes en adoptant des normes pour les décrire, puis de les réglementer en imposant ces normes, ainsi que de créer un arsenal juri-



dique qui protège les mineurs et informe les consommateurs des dangers de ce type de cigarette, réaffirmant la volonté du ministère de renforcer cette protection en imposant de nouvelles normes, et soulignant l'existence d'un système de surveillance de ce type de cigarette. Mazour a également déclaré que, pour la première fois, le gouvernement a mis en place un programme destiné aux petites et moyennes entreprises afin d'aider les entreprises à surmonter les crises, ajoutant que l'intégration fait partie de la politique industrielle, car il existe des activités non structurées pour lesquelles des solutions sont recherchées, notamment par la création de zones industrielles. Dans ce contexte, le ministre a indiqué que plus de 2 000 zones ont été lancées dans la région de Casablanca et plus de 7 000 dans les autres régions, afin d'intégrer et de soutenir ces fabricants. ■

" DOLIDOL " SIGNE UN PARTENARIAT AVEC WAHBI

Le groupe Dolidol, acteur industriel international des secteurs de la literie et de l'ameublement, a annoncé la signature d'un partenariat stratégique avec Mohamed Wahbi, sélectionneur de l'équipe nationale marocaine de football, pour une durée de quatre ans, jusqu'à fin 2030, dans le cadre d'une démarche visant à renforcer la présence de la marque du groupe et à l'associer aux valeurs de performance, de discipline et de continuité.

Selon un communiqué du groupe, ce partenariat s'inscrit dans le cadre d'une nouvelle phase stratégique du développement de Dolidol et est lié aux préparatifs en cours pour les prochains événements sportifs, notamment la Coupe du Monde 2026, où le groupe mise sur l'utilisation du symbole sportif pour renforcer ses messages de communication et consolider sa position sur les marchés nationaux et internationaux. Dolidol estime que cette collaboration avec l'entraîneur national repose sur une harmonie naturelle entre le monde du sport de haut niveau et le monde industriel, grâce aux valeurs partagées qui unissent les deux parties ; parmi celles-ci figurent au premier rang la rigueur, la discipline et la recherche constante d'une performance durable. Le groupe affirme que, selon lui, la véritable performance n'est pas liée à des circonstances particulières, mais résulte d'un travail quotidien fondé sur la continuité et la précision. Dans ce contexte, le groupe continue de développer ses différentes marques et solutions dans le secteur du matelas et du confort, en s'appuyant sur des standards de qualité, d'innovation et de réactivité aux attentes des consommateurs, dans un contexte d'expansion internationale continue. Aujourd'hui, Dolidol est présent dans une vingtaine de pays, grâce à un vaste réseau de marques et de licences mondiales, dont Simmons® et Therapedic®, et est également le propriétaire et le dépositaire exclusif sur le continent africain de marques de référence dans le domaine du mobilier et du confort telles que Sealy®, Tempur®, Bultex®, Epeda®, Merinos®, PicoLin®, Mouka® et autres. Ce partenariat s'inscrit dans une stratégie de communication globale visant à suivre le rythme des grands événements sportifs à venir, à renforcer la visi-

bilité des marques du groupe et à créer une valeur ajoutée durable à long terme. Pour sa part, Walid Mouko, directeur général du groupe Dolidol, a déclaré que ce partenariat " reflète une étape charnière dans le développement du groupe et incarne sa volonté



de renforcer la présence de ses marques dans des contextes prometteurs, conformément aux valeurs de rigueur, de discipline et de performance sur lesquelles repose sa stratégie. "Pour sa part, Mohamed Wahbi a exprimé sa fierté quant à cette coopération, soulignant qu'elle est liée à une institution industrielle marocaine qui " a marqué l'histoire de l'industrie nationale et qui porte aujourd'hui les couleurs du Maroc au-delà de ses frontières ". Le sélectionneur de l'équipe nationale marocaine de football a ajouté que Dolidol représente un groupe de référence mondial, fondé sur les valeurs de qualité, d'innovation et de performance auxquelles il croit. ■

Pour vos annonces légales contactez
hanycommunication@gmail.com
www.lejournaldesannonces.ma

JURIGEST

- * Assistance et Gestion Comptable
- * Assistance et Gestion en fiscalité
- * Tous Travaux Juridiques et Comptables
- * Tous Travaux Audit
- * Tous travaux d'Organisation

119, Bd. Bir Anzarane, Résidence Ramzi Casablanca
Tél.: 022.98.97.49/ Fax : 022.98.97.66

CHANGE

	ACHAT	VENTE
USA	9,2215	9,2061
CAD	6,7048	6,6989
GBP	12,355	12,307
DKK (100)	143,45	143,37
NOK (100)	99,562	99,005
SEK (100)	98,079	97,709
CHF	11,719	11,724
JPY(100)	5,7961	5,7958
EURO	10,7202	10,7150
10 DINAR ALGERIENS	0,6946	0,6937
DINAR TUNISIEN	3,1771	3,1731
DINAR LIBYEN	1,8844	1,8838
MRO(100)	23,304	23,265
DINAR KOWETTIEEN	29,832	29,834
SAR	2,4572	2,4530
AED	2,5106	2,5064

Source BANK AL-MAGHRIB

ANNONCES LEGALES & APPELS D'OFFRES

MAITRE HOUDA BENABDELLAH
NOTAIRE
35 AVENUE DU 2 MARS - CASABLANCA
TEL : 0522-29-73-53 FAX : 0522-29-74-66
" MACTRA "

SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE
AU CAPITAL DE : CINQ MILLIONS
DE DIRHAMS (5.000.000,00 DH)
SIEGE SOCIAL : CASABLANCA,
ANGLE SALIM CHERKAOUI ET ROUTE
BRETEUIL QUARTIER DES HOPTAUX
R.C. N° 119983
IDENTIFIANT FISCALE N° 1087915

A/ Aux termes d'un acte en la forme authentique reçu et dressé par **Maitre Houda BENABDELLAH, Notaire** à Casablanca, en date du **03/04/2026**, **Monsieur Ahmed LAARAICHI**, a fait donation de la nue propriété de CINQ MILLES PARTS SOCIALES (5000 parts sociales) en se réservant l'usufruit à sa fille, mineure, **Mademoiselle Sara LAARAICHI**.

B) Le dépôt légal a été effectué auprès du Secrétariat Greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca (service du Registre de Commerce), le **11/5/2026** sous le n° **1024280**.

POUR EXTRAIT
ET MENTION

MAITRE HOUDA BENABDELLAH
NOTAIRE
35 AVENUE DU 2 MARS - CASABLANCA
TEL : 0522-29-73-53 FAX : 0522-29-74-66
"SAHARA MODULAIRES"

SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE
AU CAPITAL DE : CINQ MILLIONS
DE DIRHAMS (5.000.000,00 DH)
SIEGE SOCIAL : CASABLANCA, ZI
SAPINO, LOT 1124, NOUACEUR
R.C. N° 84135
IDENTIFIANT FISCALE N° 2222065

A/ Aux termes d'un acte en la forme authentique reçu et dressé par **Maitre Houda BENABDELLAH, Notaire** à Casablanca, en date du **03/04/2026**, **Monsieur Ahmed LAARAICHI**, a fait donation de la nue propriété de CINQ MILLES PARTS SOCIALES (5000 parts sociales) en se réservant l'usufruit à sa fille, mineure, **Mademoiselle Sara LAARAICHI**.

B) Le dépôt légal a été effectué auprès du Secrétariat Greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca (service du Registre de Commerce), le **11/5/2026** sous le n° **1024282**.

POUR EXTRAIT
ET MENTION

AVIS DE CONVOCATION
CEGELEC S.A.
SOCIETE ANONYME AU CAPITAL
DE 43.423.264,00 DIRHAMS
SIEGE SOCIAL : CASABLANCA - 62 BD
OQBA IBNOU NAFIA
R.C. N° 6809

Conformément à l'article 24 des statuts, nous vous informons qu'une Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires est convoquée pour le **lundi 22 juin 2026 à 09 heures**, au siège social la société **CEGELEC**, 62, Boulevard Oqba Ibnou Nafia, 20351, Casablanca, et ce à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Quitus au Conseil d'Administration pour la validité de la convocation,
2. Approbation des rapports de gestion et du Commissaire aux comptes ainsi que des comptes et opérations de l'exercice clos le **31/12/2025**,
3. Quitus aux administrateurs et au Commissaire aux comptes,

4. Affectation du résultat de l'exercice,
5. Approbation des conventions réglementées,
6. Expiration et renouvellement du mandat du Commissaire aux comptes,
7. Questions diverses,
8. Pouvoirs en vue des formalités légales.

" DIAA EL HOUDA "
SARLAU AU CAPITAL DE 100.000 DHS
SIEGE SOCIAL : N°40 LOT EL OUAHDA
RUE SAID HAJJI LES ORANGERS -
KHOURIBGA

Aux termes du procès-verbal de l'AGE du 20/04/2026, il a été décidé ce qui suit :
-La clôture de la liquidation
-Quitus au liquidateur
Le dépôt légal a été effectué au Tribunal du 1^{ère} Instance de Khouribga en date du **13/05/2026** sous le n° **1917**
POUR EXTRAIT
ET MENTION

SOCIETE CAFE MOKARIKA
SARLAU AU CAPITAL DE 100.000 DH
SIEGE SOCIAL: N°28 2ÈME ETAGE
BLOC W HAY DAKHLA BOUJNIBA
- KHOURIBGA

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire réunie le 09/04/2026, il a été décidé ce qui suit:
-Augmentation du capital social de 50 000.00 DH à 100 000.00 DH
Le dépôt légal est effectué au Greffe du Tribunal de 1ère Instance de Khouribga le **06/05/2026** sous le n° **1911**
POUR EXTRAIT
ET MENTION

MULTI EXPERTISE -SARL
MOHAMED V OFFICES CENTER,
BD MOHAMED V, 4ÈME ETAGE,
BUREAU N° 401 - CASABLANCA
TEL : 0522 30 34 57 - FAX : 0522 30 34 57
YAS 360 - SARLAU -
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE
A ASSOCIE UNIQUE AU CAPITAL
DE 300.000,00 DH
SIEGE SOCIAL : CASABLANCA, 64,
RUE ABDELLAH EL MEDIUMI,
ETAGE 1, APPARTEMENT 2
R.C CASABLANCA N° 711 059 -
IF N° 71758455 - ICE N° 003883174000050
AJOUT D'OBJET SOCIAL ET AUGMENTATION
DU CAPITAL

I-Aux termes de sa décision extraordinaire en date du 08 Avril 2026, l'associé unique de la société " YAS 360 -SARLAU-" a :
-Décidé d'ajouter l'objet social suivant : "Achat, vente, distribution, import, export, fabrication et négoce de tout matériel électrique, pneumatique, hydraulique, mécanique et automatique industriel ; "Achat, vente, distribution, import, export, fabrication et négoce de toute pièce détachée rentrant dans les composants de tout matériel électrique, pneumatique, hydraulique, mécanique et automatique industriel.

-Décidé d'augmenter le capital social actuellement fixé à Cent Mille Dirhams (100.000,00 DH) divisé en Mille (1.000) parts sociales de Cent Dirhams (100,00 DH) chacune, d'une somme de Deux Cent Mille Dirhams (200.000,00 DH) pour le porter à Trois Cent Mille Dirhams (300.000,00 DH) ;
-Décidé de modifier les articles : 3 " Objet Social ", 6 " Apports " et 7 " Capital Social " des statuts, lesquels seront désormais libellés comme suit :
ARTICLE 3 : OBJET

La Société a pour objet directement ou indirectement tant au Maroc qu'à l'étranger :

-Achat, vente, distribution, import, export, fabrication et négoce de tout matériel électrique, pneumatique, hydraulique, mécanique et automatique industriel ;
-Achat, vente, distribution, import, export, fabrication et négoce de toute pièce détachée rentrant dans les composants de tout matériel électrique, pneumatique, hydraulique, mécanique et automatique industriel ;
-Conseil en communication, en publicité et en marketing stratégique et opérationnel ;
-Création, conception et développement de campagnes publicitaires, et production de contenus visuels, audio et audiovisuels ;
-Branding, identité visuelle, naming, design graphique et communication institutionnelle, commerciale et événementielle ;

-Impression numérique et offset tous formats, sérigraphie, tampongraphie, sublimation textile et édition, publication et reproduction de tous supports imprimés

Le reste est inchangé
ARTICLE 6 : APPORTS
Mr HOUSSAM EDDINE ERRAIS apporte à la Société la somme en numéraire de 300 000,00 Dirhams, représentant la totalité de sa souscription dans le capital social. Soit un total de 300 000,00 Dirhams, représentant 100% du total du capital social souscrit. Laquelle somme, l'associé unique déclare l'avoir déposée dans un compte bancaire bloqué ouvert au nom de la Société.

ARTICLE 7 : CAPITAL SOCIAL
Le capital social s'élève à 300 000,00 Dirhams. Il est divisé en Trois Mille (3 000,00) parts sociales de Cent (100,00) Dirhams chacune, souscrites et attribuée à l'associé unique, à savoir :
Mr HOUSSAM EDDINE ERRAIS 3 000 parts.
Soit au total 3 000 parts.

Le reste est inchangé
-Mis à jour les statuts de la société.

II-Le dépôt légal a été effectué au greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca, le **15 Mai 2026** sous n° **1025104**.

POUR EXTRAIT
ET MENTION
LA GERANCE

LUXAFIM
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE
D'ASSOCIE UNIQUE
AU CAPITAL DE 100.000,00 DHS
SIEGE SOCIAL : 174 BOULEVARD
MOHAMED ZERKTOUNI 5EME
ETAGE BUREAU 12 CASBLANCA
RC : 730261
AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte SSP du 07/05/2026, il est établi les statuts d'une SARLAU ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : LUXAFIM SARLAU
Objet principal :

- 1)Marchand de quincaillerie en demi-gros et en détail.
- 2)Négociant.

Capital social : 100.000,00 DHS divisé en 1000 parts de 100 Dhs chacune ces parts ont été souscrites en numéraire comme suit :

"1000 parts au profit de Mme. ID-MALAK GHIZLANE
Siège Social: 174 BOULEVARD MOHAMED ZERKTOUNI 5 EME ETAGE BUREAU 12 CASABLANCA.

Gérance : la société sera gérée par Mme. ID-MALAK GHIZLANE

Durée : 99 ans.
Le Dépôt légal est effectué au tribunal de commerce de Casablanca le 15/05/2026 sous le numéro **1025201** et inscrit au RC N° **730261**.

CREVIGRAN SARLAU
RC: 546883
AVIS DE MODIFICATION

Au terme d'un acte sous seing privé enregistré

à Casablanca le, 28/04/2026 Elle a été établi les modifications des statuts de la société "CREVIGRAN" Comme suit :

- 3) Eléments ajoutés ou supprimés :
-Transfère de siège social de la société du 21, RUE ABOU ABDELLAH NAFII RESIDENCE BEN OMAR 4EME ETAGE APPT 10 MAARIF CASABLANCA à 64 bd Zoubier Ibn al auam 2em étage numéro 9 roche noire Casablanca.
- Modification corrélatrice de l'article 04 des statuts ;
- Questions divers ;

Le dépôt légal a été effectué auprès du tribunal de commerce de Casablanca le **15/05/2026** sous le n° **1025254**.

BCP TECHNOLOGIES
SOCIETE ANONYME
AU CAPITAL DE 300.000 DIRHAMS
SIEGE SOCIAL : 101 BOULEVARD
MOHAMED ZERKTOUNI
CASABLANCA
RC 441295- IF 37631544

Le Conseil d'administration, réunis en date du **26 novembre 2025**, a pris les décisions suivantes :

- Démission de **M. Mohammed Kamal MOKDAD** de ses fonctions d'administrateur ;
- Démission de **M. Hassan MOURAD** de ses fonctions d'administrateur ;

- Nomination de **Mme Roukia LAHLOU** en tant qu'Administrateur ;

Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de Casablanca sous le numéro **1024888**.

POUR AVIS,
LE REPRESENTANT LEGAL.

BCP CONSULTING
SOCIETE ANONYME
AU CAPITAL DE 10.000.000 DHS
SIEGE SOCIAL : 162 BOULEVARD D'ANFA
ANGLE RUE MOLIÈRE, RESIDENCE
MADO, CASABLANCA -MARC
RC CASABLANCA 374 737 - IF 20773304

Le Conseil d'administration, réunis en date du **27 mars 2026**, a pris les décisions suivantes :

- Dissociation des fonctions de Président du Conseil et du Directeur Général

- Démission de **M. Hassan DEBBAGH** de ses fonctions de Directeur Général de la société ;

- Le Maintien de **M. Hassan DEBBAGH** en qualité de Président du Conseil d'Administration ;

- Nomination de **Mme Houda BENNOUNA** en tant que nouveau Directeur Général de la Société ;

Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de Casablanca sous le numéro **1024889**.

POUR AVIS,
LE REPRESENTANT LEGAL.

BP REAL ESTATE MANAGEMENT
SOCIETE ANONYME
AU CAPITAL DE 188.000.000 DIRHAMS
SIEGE SOCIAL : 9-9BIS, RUE D'ORAN,
QUARTIER GAUTHIER -
CASABLANCA
RC : 36113 - IF : 1084898

Le Conseil d'administration, réunis en date du **25 mars 2026**, a pris la décision suivante :

- Désignation de **Monsieur Mohamed EL HAIMER** en tant que nouveau représentant permanent de la société "LA BANQUE POPULAIRE DE TANGER TETOUAN".

Administrateur de la société.

Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de Casablanca sous le numéro **1024679**.

POUR AVIS,
LE REPRESENTANT LEGAL.

STEEL SLAG RECYCLE
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE
A ASSOCIE UNIQUE
AU CAPITAL DE 100.000 DIRHAMS
SIEGE SOCIAL : 46, BD ZERKTOUNI
BUREAU 15-16, 6ÈME ETAGE CASABLANCA
RC CASABLANCA N° 590443 ;
IF : 53872757

L'associé unique décide la dissolution anticipée de la société à compter du **20 avril 2026** et sa mise en liquidation.

L'associé unique nomme en qualité de liquidateur de la société, pour la durée de la liquidation, **Monsieur KWYASSE Mohamed**, demeurant à Pays-Bas, titulaire du passeport N° NW2B70H06, et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et acquitter le passif.

Le siège de la liquidation est fixé à 46, Bd Zerktonni Bureau 15-16, 6^{ème} Etage Casablanca. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de Casablanca sous le numéro **1025120**.

POUR AVIS,
LE LIQUIDATEUR,

DICKSSON BUSINESS & LAW FIRM
23, RUE JEAN JAURES, QUARTIER
GAUTHIER, 20060 CASABLANCA, MAROC
TELEPHONE : +(212) 808 526 065
AVIS DE CHANGEMENTS STATUTAIRE
EMBALLAGE SERVICE SARL

Suivant acte sous seing privé en date du **16/04/2026** à Casablanca, L'Assemblée Générale Extraordinaire tenue à la même date, la société à responsabilité limitée **EMBALLAGE SERVICE sarl** Inscrite au Registre de commerce de Casablanca sous le numéro **31159** a adoptée à l'unanimité des associés les résolutions suivantes :

1.L'Assemblée Générale Extraordinaire constate et approuve que les 711 parts sociales ayant appartenues à la décédée **Feu Mme DIOURI Assia** soient attribués par voie d'héritage comme suit : **Mme BERRADA Kenza** à hauteur de 158 parts, **Mme BERRADA Yasmina** à hauteur de 158 parts, **Mme BERRADA Zina** à hauteur de 158 parts, **Mr DIOURI Kamal** à hauteur de 158 parts, **Mme DIOURI Laila** à hauteur de 79 parts. .

2.Approbation de la cession de 1.542 parts sociales par **Mme BERRADA Yasmina** et **Mme BERRADA Zina** à **Mme BERRADA Kenza**. Cession par **Mme BERRADA Yasmina** de 871 parts sociales à **Mme BERRADA Kenza**. Cession par **Mme BERRADA Zina** de 671 parts sociales à **Mme BERRADA Kenza**.

3.Approbation de la modification corrélatrice de l'article 6 des statuts de la société.

-Le dépôt légal a été effectué auprès du Greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca en date du **15/05/2026** sous référence N° **1025185**.

-Déclaration de Modification déposée au Registre de commerce de Casablanca en date du **15/05/2026** sous référence N° **21247**.

BEET, SARL-AU
CONSTITUTION D'UNE SOCIETE

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Casablanca du **06/05/2026**, il a été constitué une société à responsabilité limitée d'associé unique, dénommée "BEET", sise à **Casablanca, 75, Bd Anfa, Angle Rue Clos de Provence, 8ème étage, apt n° B103 - Casablanca**.
Objet : Création et développement de restaurants et cafés;

conception, aménagement, décoration et mise en place des établissements de restauration et de café.
-Exploitation directe ou indirecte de restaurants, cafés, salons de thé, fast-foods et autres établissements similaires.

-Conseil et accompagnement en matière de gestion, marketing, organisation et stratégie pour les entreprises de restauration et café.

-Toute activité liée à l'objet précité,

-La participation par tous moyens sous quelque forme que ce soit, à toutes les sociétés créées ou à créer, ayant objet similaires ou connexes, **Durée :** 99 à compter de la date de son immatriculation au registre de commerce.

Capital social : Le capital social est fixé à la somme de 100.000 dh divisé en 1.000 parts égales de 100 dh chacune, attribuées à l'associé unique en contre partie de son apport à savoir **Mr AMINE BEN ABDALLAH EL HABIB**.
L'associé : **Mr AMINE BEN ABDALLAH EL HABIB**, Né le 22/10/1977, marocaine, Demeurant à RT AZEMOUR, ESC A1, ETG 05, APT 501, SIDI ABDERAHMAN, Casablanca. CIN N° AD53181.

Gérance : la gérance est assurée par **Mr AMINE BEN ABDALLAH EL HABIB** pour une durée illimitée.

-Registre de commerce : la société est immatriculée au registre de commerce de Casablanca sous le numéro **730053** le **14/05/2026**.

FRANCHISE BRAND SPECIALIST,
SARL-AU
CONSTITUTION D'UNE SOCIÉTÉ

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Casablanca du **06/05/2026**, il a été constitué une société à responsabilité limitée d'associé unique, dénommée "Franchise Brand Specialist", sise à **Casablanca, 75, Bd Anfa, Angle Rue Clos de Provence, 8ème étage, apt n° B103 - Casablanca**.

Objet : -Conseil, développement, marketing, gestion, accompagnement, organisation et stratégie pour les entreprises de restauration et café, des activités de proximité et de commerce en détail des produits alimentaires, mode et accessoires, technologie, cosmétique et soin, services associés, via des magasins physiques ou des plateformes en ligne ;

-Importation, exportation, achat et vente de matériels, équipements, habillement, mobiliers et produits liés à la restauration et aux cafés;

-Franchise et partenariat : acquisition, exploitation et développement de franchises de restaurants et cafés ;

-Formation et recrutement du personnel dans le domaine de la restauration et de café ;

-Création et développement de restaurants et cafés : conception, aménagement, décoration et mise en place des établissements de restauration et de café ;

-Toute activité liée à l'objet précité,

-La participation par tous moyens sous quelque forme que ce soit, à toutes les sociétés créées ou à créer, ayant objet similaires ou connexes,

Durée : 99 à compter de la date de son immatriculation au registre de commerce.

Capital social : Le capital social est fixé à la somme de 100.000 dh divisé en 1.000 parts égales de 100 dh chacune, attribuées à l'associé unique en contre partie de son apport à savoir **Mr AMINE BEN ABDALLAH EL HABIB**.

L'associé : **Mr AMINE BEN ABDALLAH EL HABIB**, Né le 22/10/1977, marocaine, Demeurant à RT AZEMOUR, ESC A1, ETG 05, APT 501, SIDI ABDERAHMAN, Casablanca. CIN N° AD53181.

Gérance : la gérance est assurée par **Mr AMINE BEN ABDALLAH EL HABIB** pour une durée illimitée.

Registre de commerce : la société est immatriculée au registre de commerce de Casablanca sous le numéro **730055** le **14/05/2026**.

ANNONCES LEGALES & APPELS D'OFFRES

SOCIETE LUDUS TECHNOLOGY SARLAU CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé, il a été établi les statuts d'une société à responsabilité limitée d'associé unique ayant les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION : société LUDUS TECHNOLOGY SARLAU

OBJET DE LA SOCIETE : PROGRAMMEUR, ANALYSTE, CONCEPTEUR EN INFORMATIQUE

SIÈGE SOCIAL : 131 BD D'ANFA RESIDENCE AZUR BUREAU N° 11 B. Casablanca

CAPITAL SOCIAL : 100.000,00 dh divisé en 1000 Parts de 100 dh attribuées en totalité à l'associé unique **MR ADIL YATA.**

DURÉE : 99ans
GERANCE : MR ADIL YATA.

Le dépôt légal a été effectué au Tribunal de Commerce de Casablanca sous le numéro **1024494, RC n° 729527 du 12/05/2026.**

OPTIQUE LINA SANTE SARL
AU CAPITAL DE 100 000,00 DIRHAMS.
SIÈGE SOCIAL: HAY TARIK RUE 33 N°63 SIDI BERNOUSSI, CASABLANCA, MAROC
RC:646977 IF:66108942
ICE:003592998000015

Par décision des associés réunis en assemblée générale Extraordinaire en date du **20/04/2026** il a été décidé : Cession des parts sociales :

L'Assemblée Générale Extraordinaire prend acte de la demande d'agrément formulée par :

-Par **Mr ABDELMOUNAIM MOGH DAR**, la cession au prix unitaire de 120 (cent vingt dirhams) de 500 (Cinq cents) parts en faveur de **Mr ADIL BAHLANI**, titulaire de la CIN n° T199731 et *par **Mme RAJAA RIZQ**, la cession au prix unitaire de 120 (cent vingt dirhams) de 500 (Cinq cents) parts en faveur de **Mr ABDELHADI LEBSARA**, titulaire de la CIN n° W301928.

Après discussion, l'Assemblée Générale autorise cette cession et agréé expressément **Mr ADIL LEBSARA** et **Mr ABDELMOUNAIM MOGH DAR** en qualité de nouveaux associés avec 500 (Cinq cents) parts sociales chacun. Soit 1000 (mille) parts en totalité. Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité. Répartition du capital social.

Le capital social s'élevant à la somme de 100 000 (cent mille) dirhams, est divisé en (mille) 1 000 parts de 100 DH chacune, attribuées comme suit:

Mr ADIL BAHLANI, à concurrence de 500 (Cinq cents) parts sociales, portant les numéros (de 1 à 500),

Mr ABDELHADI LEBSARA, à concurrence de 500 (Cinq cents) parts sociales, portant les numéros (de 501 à 1000)

Soit au total la somme de **1000 (mille) parts** Les soussignés déclarent expressément que les 1 000 parts représentant le capital social leur appartenant dans les proportions sociales indiquées correspondant à leurs droits respectifs et qu'ils sont libérées en totalité.

La démission des anciens cogérants et la nomination d'un nouveau gérant

Après la démission des anciens cogérants **Mr ABDELMOUNAIM MOGH DAR** et **Mme RAJAA RIZQ** et la nomination d'un gérant unique pour une durée illimitée ; il s'agit de **Mr ADIL BAHLANI**. Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Suite à la démission des cogérants l'Assemblée Générale Extraordinaire donne aux **Mr ABDELMOUNAIM MOGH DAR** et **Mme RAJAA RIZQ** quitus pour leur participation à la gestion pour tous les exercices précédents.

Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de commerce de Casablanca, le **15/05/2026** Sous le n° **1025259.**

POUR EXTRAIT ET MENTION

SOCIETE MAROCAINE DE PROJETS TOURISTIQUES AVIS DE MODIFICATION

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire en date du 14/04/2026, les associés de la société MAROCAINE DE PROJETS TOURISTIQUES SARL au capital de 100.000.000 DH ont décidé :

- 1- Création d'une succursale en tant point de vente au Maroc l'intersection de la rocade sud-ouest et de la pénétrante d'azbane, Casablanca;
- 2- Nomination des fondés de pouvoirs ;
- 3- Pouvoirs à donner ;

Le dépôt légal a été effectué au Greffier du tribunal de Commerce de CASABLANCA, le 12/05/2026 sous le numéro **1024446 RC N° 69783.**

SOCIETE MAROCAINE DE PROJETS TOURISTIQUES AVIS DE MODIFICATION

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire en date du 14/04/2026, les associés de la société MAROCAINE DE PROJETS TOURISTIQUES SARL au capital de 100.000.000,00 DH, ont décidé :

- 1- Création d'une succursale en tant point de vente au Maroc A Centre commercial targa, Marrakech;
- 2- Nomination des fondés de pouvoirs ;
- 3- Pouvoirs à donner ;

Le dépôt légal a été effectué au Greffier du tribunal de Commerce de CASABLANCA, le 12/05/2026 sous le numéro 1024447 RC N° 69783.

"PRINTSOURCE - SARLAU" RC N° 730589

CONSTITUTION D'UNE SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE D'ASSOCIE UNIQUE

I - Aux termes d'un acte sous - seings privés à Casablanca en date du 05/05/2026, enregistré à la même ville le 15/05/2026, il a été établi les statuts d'une société à responsabilité limitée d'associé unique ayant les caractéristiques suivantes.

- 1°) ASSOCIES: Mr. GOUNINE ABDESSAMAD.
- 2°) DENOMINATION: PRINTSOURCE - SARL AU.
- 3°) OBJET : la société a pour objet : Importateur (Marchand) vendant en demi-gros.
- 4°) SIEGE SOCIAL: HAY MOULAY ABDELLAH RUE 300 N 152 ETG 2 AIN CHOCK, CASABLANCA.
- 5°) DUREE : 99 années à dater du jour de la constitution.
- 6°) ANNEE SOCIAL : Commence le 1er Janvier et finit le 31 Décembre de chaque année.
- 7°) CAPITAL SOCIAL : 100.000,00 (Cent Mille) dirhams divisé en 1000 (mille) parts de 100,00 (Cent) DH chacune, attribuées en rémunération d'apports en numéraire comme suit :

Mr. GOUNINE ABDESSAMAD 1000 part

- 8°) GERANCE : Mr. GOUNINE ABDESSAMAD est désigné gérant de la société pour une durée illimitée.
- II- le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de commerce de Casablanca le **15/05/2026** sous le numéro **1025424.**

SOCIETE DELMA D'INVESTISSEMENTS TOURISTIQUES SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 170.408.900 DIRHAMS SIÈGE SOCIAL : 100 AVENUE DES FAR, 20000 CASABLANCA, MAROC RC : 96599 ; IF : 3315156 ; TP : 37992117

Suivant le Procès-verbal du conseil d'administration en date du 03 AVRIL 2026, il a été décidé :

1. Constatation de la démission de M. Mohammed AKAZZI de ses fonctions d'administrateur de la société et proposition de révocation de Mme. Olufunke Abiola Okubadejo de ses fonctions d'administrateur.
2. Constatation des projets de cession d'action entre : Monsieur Mohammed AKAZZI et Monsieur Driss BENKIRANE.

La société " CB HOLDING S.A.R.L", et Monsieur Ravi Mahesh Maneklal Rughani.

3. Proposition de nomination des nouveaux administrateurs ;
4. Convocation de l'Assemblée Générale Ordinaire.
5. Pouvoirs pour accomplir les formalités légales.

Suivant le Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 06 AVRIL 2026, il a été décidé :

1. Constatation de cession d'actions et agrément des nouveaux actionnaires :

a. Cession d'une (1) action de Monsieur Mohammed AKAZZI, en faveur de Monsieur Driss BENKIRANE, b. Cession d'une (1) action de la société "CB HOLDING S.A.R.L", en faveur de Monsieur Ravi Mahesh Maneklal Rughani.

2. Révocation de Mme. Olufunke Abiola Okubadejo de ses fonctions d'administrateur ;
3. Constatation de la démission de M. Mohammed AKAZZI de ses fonctions d'administrateur et nomination de Monsieur Driss BENKIRANE et Monsieur Ravi Mahesh Maneklal Rughani, en qualité de nouveaux administrateurs de la Société ;

3. Pouvoirs à conférer pour l'accomplissement des formalités légales.

Le dépôt a été effectué au greffe du tribunal de commerce de Casablanca le **18/05/2026** sous le n° **1025303.**

FLOWPEX CONSULTING ICE : 003966182000019 - RC 730263 - CASABLANCA

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 07/05/2026 à Casablanca, il a été établi les statuts d'une société à responsabilité limitée présentant les caractéristiques suivantes :

-Raison sociale : FLOWPEX CONSULTING

-Forme juridique : SARL AU.

-Siège social : RUE SOUMAYA RESIDENCE SHEHRAZADE 3, 5ème ETAGE, n° 22 PALMIERS CASABLANCA.

-Durée : 99 ans.

-Objet : Conseil de gestion. Conseils, formation et recrutement dans les domaines de la Supply Chain, de la logistique, des achats, du transport et des opérations. Représentation, promotion, développement, distribution et commercialisation de produits, équipements, matériels, technologies, services et/ou solutions liés aux domaines de la logistique, de la Supply Chain, des systèmes d'information, de l'industrie, du management et des nouvelles technologies ;

-Capital : 100.000 DH, divisé en 1000 parts sociales d'une valeur nominale de 100 DH chacune, entièrement libérées et attribuées à l'associé unique Monsieur Mohamed SABBAR.

-Gérance : Monsieur Mohamed SABBAR est nommé gérant de la société pour une durée illimitée. Le dépôt légal a été effectué au Registre du Commerce de Casablanca, le **14/05/2026**, sous N° **1025202.**

AM TRANS MECANIQUE SARL RC: 522083

AVIS DE MODIFICATION

Au terme d'un acte sous seing privé enregistré à Casablanca le, 11/05/2026 Elle a été établie les modifications des statuts de la société «AM TRANS MECANIQUE» Comme suit :

- 3) Eléments ajoutés ou supprimés :
- Cession des 1000 parts sociales faites au profit de **Mr. MOUSSA EDDAHBI**.

-Démission des deux cogérants **Mr. ABDALLAH DAHBI** et **Mr. MUSTAPHA ZMIRA** et Nomination **Mr. MOUSSA EDDAHBI** comme Gérant unique de la société avec la signature unique.

-Transformation de la forme juridique de la société à responsabilité limitée à Société à responsabilité limitée d'associé unique.

-Modification corrélatrice des articles 01, 06, 07, 13 et 16 des statuts ;

-Questions divers ;

Le dépôt légal a été effectué auprès du tribunal de commerce de Casablanca le 18/05/2026 sous le n°1025463.

CONSTITUTION D'UNE SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE

Aux termes d'un A.S.S.P daté à Casablanca, le : 06/05/2026, il a été établi les Statuts de la Société " AYA ORIVEG ", Société à Responsabilité Limitée associée unique, dont les caractéristiques sont :

Denomination: AYA ORIVEG

Objet: La société est pour objet : ACHAT VENTE, COMMERCIALISATION, DISTRIBUTION IMPORTATION, EXPORTATION

Siège social : 12, RUE SARIA BEN ZOUNAIM ETG 3 APPT 3 PALMIER CASABLANCA -

Capital social: Le capital s'élève à Cent Mille (100.000,00) dirhams. Il est divisé en Mille (1000) parts sociales de cent (100,00) dirhams chacune, souscrites en totalité, libérées et attribuées en totalité à **Mr. AYAOU MOHAMED** associé unique

Année Sociale: Du 1^{er} janvier Au 31 décembre

Durée: 99 Années

Gérance: **Mr. AYAOU MOHAMED** est dès à présent et pour une durée illimitée, nommé gérant unique de la société et sera valablement engagée par la seule signature de gérant unique **Mr. AYAOU MOHAMED** ou de toutes personnes auxquelles il aura délégué leur pouvoir.

La société est immatriculée au greffe de tribunal de commerce de Casablanca sous le numéro de registre de commerce 730361 le 18/05/2026

POUR EXTRAIT ET MENTION.

" ELITE RECEPTIONS " SARLAU CONSTITUTION D'UNE SOCIETE

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 13/04/2026, il a été établi les statuts d'une société à responsabilité limitée à associé unique, présentant les caractéristiques suivantes:

1) **Dénomination :** ELITE RECEPTIONS SARLAU

2) **Siège social :** 265, BD ZERKTOUNI ETG 9 N 92, CASABLANCA

3) **Objet social:** L'organisation, la planification et la gestion de tous types d'événements publics ou privés (mariages, séminaires, conférences, salons, foires, soirées, événements culturels, sportifs et professionnels).

4) **Capital social:** fixé à 100.000,00 DH divisé en 1000 parts de 100 DH chacune totalement libérées et attribuées à l'associé unique **Mr. Azzedine BERRADA SOUNNI.**

5) **Durée:** 99 années

6) **Gérance:** la société est gérée par **Mr. Azzedine BERRADA SOUNNI** en qualité de Gérant pour une durée illimitée.

7) **Immatriculation :** la société a été immatriculée au registre de commerce du tribunal sous le numéro **729775.**

" ENTREPOT FRIGORIFIQUE EL LEON " SARLAU CONSTITUTION D'UNE SOCIETE

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 23/04/2026, il a été établi les statuts d'une société à responsabilité limitée à associé unique présentant les caractéristiques suivantes :

1) **Dénomination :** ENTREPOT FRIGORIFIQUE EL LEON SARLAU

2) **Siège social:** 265, Bd Zerktouni, 9ème étage, n°92, Casablanca.

3) **Objet social:**

-L'entreposage et la manipulation des produits de pêche et des produits agro-alimentaires ;

-L'acquisition, la vente, la prise à bail, la mise en valeur, la gestion, l'administration et l'exploitation de tous biens et droits immobiliers, bâtis ou non bâtis, notamment terrains, constructions et autres immeubles.

4) **Capital social :** fixé à la somme de 100.000,00 DH, divisé en 1.000 parts sociales de 100 DH chacune, entièrement libérées et attribuées à l'associé unique, Mme Nadia JOUNOUA FARAJ AGUEZOUME

5) **Durée :** 99 années.

6) **Gérance:** La société est gérée par **Mme Nadia JOUNOUA FARAJ AGUEZOUME**, nommée en qualité de Gérante pour une durée illimitée.

7) **Immatriculation :** La société a été immatriculée au Registre de Commerce de Casablanca sous le numéro 729777.

MF2A LOGISTIC SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE D'ASSOCIE UNIQUE

AU CAPITAL DE 100.000,00 DHS
SIÈGE SOCIAL : 174 BOULEVARD MOHAMED ZERKTOUNI 5^{EME} ETAGE BUREAU 12 CASABLANCA

RC : 730579

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte SSP du **07/05/2026**, il est établi les statuts d'une SARLAU ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : MF2A LOGISTIC SARLAU

Objet principal :

1) TRANSPORT DE MARCHANDISES PAR AUTOMOBILES DONT LE TONNAGE AGRÉÉ EST EGAL OU SUPÉRIEUR À 15 TONNES.

2) TRANSPORT INTERURBAIN.

Capital social : 100.000,00 DHS divisé en 1000 parts de 100 Dhs chacune ces parts ont été souscrites en numéraire comme suit :

*1000 parts au profit de **Mr. KARAM RAHAL**
Siège Social: 174 BOULEVARD MOHAMED ZERKTOUNI 5^{EME} ETAGE BUREAU 12 CASABLANCA.

Gérance : la société sera gérée par **Mr. KARAM RAHAL**

Durée : 99 ans.

Le Dépôt légal est effectué au tribunal de commerce de Casablanca le **15/05/2026** sous le numéro **1025419** et inscrit au RC N° **730579.**

NAFEKHTIS SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE D'ASSOCIE UNIQUE

AU CAPITAL DE 100.000,00 DIRHAMS
SIÈGE SOCIAL : 44, RUE LUGHERINI - CASABLANCA

DECES D'UN ASSOCIE GERANT UNIQUE NOMINATION D'UN GERANT UNIQUE ADOPTION DE LA FORME SARLAU

I- L'ASSOCIE UNIQUE EN DATE DU **30/04/2026 :**

-A Constate le décès de feu SAID NAFKH LAZRAQ, survenu le 13/04/2026, qui était associé et gérant unique de la société " NAFEKHTIS " S.A.R.L. et qui détenait, en sa qualité d'associé 999 parts sociales dans la société ;

-A CONSTATE que les 999 parts sociales ayant appartenu à feu SAID NAFKH LAZRAQ dans la société " NAFEKHTIS " S.A.R.L. ont été toutes attribuées à MR MOHAMED NAFKHA LAZRAQ, seul héritier.

En conséquence, Monsieur MOHAMED NAFKHA LAZRAQ est devenu propriétaire de la totalité des parts sociales composant le capital de la société.

-A MODIFIE en conséquence l'article 7 des statuts -A DECIDE, suite au décès du gérant unique feu SAID NAFKHA LAZRAQ, de nommer en qualité de gérant unique statutaire pour une durée illimitée: **Mr MOHAMED NAFKHA LAZRAQ**, de nationalité marocaine, né le 11/09/1981 à Casablanca, demeurant à CASABLANCA, VILLA HAYAT NOUFOUS, RUE IBNOU BAJJA N° 3 QU CHANTILLY MAARIF, titulaire de la C.N.I. N° BE741170

-A DECIDE, d'adopter la forme de société à responsabilité limitée d'associé unique ;

-A DECIDE, en conséquence de remplacer les statuts de la société à responsabilité limitée par ceux de la société à responsabilité limitée d'associé unique et A ADOPTE dans leur intégralité les nouveaux statuts devant régir la société.

2- Le dépôt légal a été effectué auprès du secrétariat greffe du tribunal de Commerce de Casablanca, Le **11/05/2026** sous le numéro **1024256.**

SOCIETE IMMOBILIERE BAB-FTOUH SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE D'ASSOCIE UNIQUE

AU CAPITAL DE 100.000,00 DIRHAMS
SIÈGE SOCIAL : 30, BD DE LA RESISTANCE, APPT 100 - CASABLANCA

DECES D'UN ASSOCIE GERANT UNIQUE NOMINATION D'UN GERANT UNIQUE ADOPTION DE LA FORME SARLAU

I- L'ASSOCIE UNIQUE EN DATE DU **30/04/2026 :**

-A Constate le décès de feu SAID NAFKH LAZRAQ, survenu le **13/04/2026**, qui était associé et gérant unique de la "SOCIETE IMMOBILIERE BAB-FTOUH" S.A.R.L. et qui détenait, en sa qualité d'associé 999 parts sociales dans la société ;

-A CONSTATE que les 999 parts sociales ayant appartenu à feu SAID NAFKHA LAZRAQ dans la "SOCIETE IMMOBILIERE BAB-FTOUH" S.A.R.L. ont été toutes attribuées à MR MOHAMED NAFKHA LAZRAQ, seul héritier.

En conséquence, Monsieur MOHAMED NAFKHA LAZRAQ est devenu propriétaire de la totalité des parts sociales composant le capital de la société.

-A MODIFIE en conséquence l'article 7 des statuts -A DECIDE, suite au décès du gérant unique feu SAID NAFKHA LAZRAQ, de nommer en qualité de gérant unique statutaire pour une durée illimitée :

Mr MOHAMED NAFKHA LAZRAQ, de nationalité marocaine, né le 11/09/1981 à Casablanca, demeurant à CASABLANCA, VILLA HAYAT NOUFOUS, RUE IBNOU BAJJA N° 3 QU CHANTILLY MAARIF, titulaire de la C.N.I. N° BE741170

-A DECIDE, d'adopter la forme de société à responsabilité limitée d'associé unique ;

-A DECIDE, en conséquence de remplacer les statuts de la société à responsabilité limitée par ceux de la société à responsabilité limitée d'associé unique et A ADOPTE dans leur intégralité les nouveaux statuts devant régir la société.

2- Le dépôt légal a été effectué auprès du secrétariat greffe du tribunal de Commerce de Casablanca, Le **18/05/2026** sous le numéro **1025291.**

SOCIETE MAROCAINE DE PROJETS TOURISTIQUES AVIS DE MODIFICATION

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire en date du 14/04/2026, les associés de la société MAROCAINE DE PROJETS TOURISTIQUES SARL au capital de 100.000.000 DH, ont décidé :

- 1- Création d'une succursale en tant point de vente au Maroc Angle avenue de Belgique et rue d'Angleterre Tanger;
- 2- Nomination des fondés de pouvoirs ;
- 3- Pouvoirs à donner ;

Le dépôt légal a été effectué au Greffier du tribunal de Commerce de CASABLANCA, le 19/05/2026 sous le numéro 1025567 RC N° 69783.

SOCIETE MAROCAINE DE PROJETS TOURISTIQUES AVIS DE MODIFICATION

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire en date du 17/04/2026, les associés de la société MAROCAINE DE PROJETS TOURISTIQUES SARL au capital de 100.000.000,00 DH, ont décidé :

- 1- Création d'une succursale en tant point de vente au résidence DARIS, ancienne route de Rabat immeuble 16, arrondissement d'Ain Shâa Préfecture de Casablanca;
- 2- Nomination des fondés de pouvoirs ;
- 3- Pouvoirs à donner ;

Le dépôt légal a été effectué au Greffier du tribunal de Commerce de CASABLANCA, le 13/05/2026 sous le numéro 1024830 RC N° 69783.

SOCIETE MAROCAINE DE PROJETS TOURISTIQUES AVIS DE MODIFICATION

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire en date du 17/04/2026, les associés de la société MAROCAINE DE PROJETS TOURISTIQUES SARL au capital de 100.000.000,00 DH, ont décidé :

- 1- Création d'une succursale en tant point de vente au résidence DARIS, ancienne route de Rabat immeuble 16, arrondissement d'Ain Shâa Préfecture de Casablanca;
- 2- Nomination des fondés de pouvoirs ;
- 3- Pouvoirs à donner ;

Le dépôt légal a été effectué au Greffier du tribunal de Commerce de CASABLANCA, le 13/05/2026 sous le numéro 1024830 RC N° 69783.

SOCIETE MAROCAINE DE PROJETS TOURISTIQUES AVIS DE MODIFICATION

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire en date du 17/04/2026, les associés de la société MAROCAINE DE PROJETS TOURISTIQUES SARL au capital de 100.000.000,00 DH, ont décidé :

- 1- Création d'une succursale en tant point de vente au résidence DARIS, ancienne route de Rabat immeuble 16, arrondissement d'Ain Shâa Préfecture de Casablanca;
- 2- Nomination des fondés de pouvoirs ;
- 3- Pouvoirs à donner ;

Le dépôt légal a été effectué au Greffier du tribunal de Commerce de CASABLANCA, le 13/05/2026 sous le numéro 1024830 RC N° 69783.

ANNONCES LEGALES & APPELS D'OFFRES

EXPERAMA

3, RUE ARCAÇON RESIDENCE
KENZA, ANGLE 141 BD DE LA
RESISTANCE - CASABLANCA -
TEL : 0522 31 16 17- FAX : 0522 31 16 23
" EPEGA CORPORATE " S.A.R.L
CORRECTION DU NOM MENTIONNE
AU REGISTRE DE COMMERCE
DEMISSION REPRESENTANTE
RESPONSABLE ET LA DEMISSION
D'UNE COGERANTE ASSOCIEE
DESIGNATION COGERANT NON ASSOCIE
ET UN REPRESENTANT RESPONSABLE

I - Aux termes du procès-verbal des décisions extraordinaires des associés en date du 12/05/2026, les associés de la société " EPEGA CORPORATE", société à responsabilité limitée au capital de 100.000,00 dirhams et immatriculée au RC Casablanca N° 239411, ont ratifié ce qui suit :
-Correction du nom mentionné au registre de commerce pour l'inscrire MOURABIH FATIMA conformément à la CIN de l'intéressée au lieu de MOURABIH EP HABBOURI FATIMA.

-La ratification de la démission de Madame Fatima MOURABIH en tant que représentante responsable de la société et de la société EPEGA " SA " représentée par Monsieur Abdelhamid HABBUBI en tant que cogérante non associée.

-La désignation de Monsieur Othmane RAMI en tant que représentant responsable de l'activité et cogérant non associé et Monsieur Abdelhamid HABBUBI en tant que cogérant non associé.

-La confirmation de Madame MOURABIH Fatima associée, Madame Mouna MEDKOURI non associée et Monsieur Abdelhamid HABBUBI non associé, en tant que cogérants de la société pour une durée indéterminée qui devant agir séparément.
En conséquence de cette décision l'article 15 des statuts a été modifié.

II - Le dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de commerce de Casablanca, le 14 Mai 2026 sous le N° 1024986.

MAGHREB RESOURCES
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE
A ASSOCIE UNIQUE
AU CAPITAL DE 1.216.708,00 DIRHAMS
SIEGE SOCIAL : 49, RUE AHMED BARAKAT,
RDC N°3 MAARIF, CASABLANCA
RC : 391127; IF : 24961517; TP :
35784873; ICE : 002008815000030

Suivant le procès-verbal des décisions extraordinaires de l'associé unique en date du 31/03/2026, il a été décidé :

1. Lecture et approbation du rapport du liquidateur relatif à l'ensemble des opérations de liquidation de la société ;
2. Constatation de la clôture de la liquidation ;
3. Quitus de gestion au liquidateur,
4. Extinction de la personnalité morale, radiation de la société auprès du registre de commerce et auprès de toute administration concernée ;
5. Pouvoirs en vue des formalités.
Le dépôt a été effectué au greffe du tribunal de commerce de Casablanca le 18/05/2026 sous le n°1025302.

EMERIGE IMMOBILIER
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE
AU CAPITAL DE 100.000,00 DH
SIEGE SOCIAL : 117, RUE IBNOU MOUNIR,
RESIDENCE AZZARKA, 2^{EME} ETG,
N°18, MAARIF - CASABLANCA
AGREMENT DE CESSION DE PARTS :

L'AG après avoir pris connaissance de projet des cessions des parts sociales par Mr YOUSSEF EL OTMANI (500) parts, et par Mr FAHD KHOUZAMI (500) parts, qu'ils détiennent dans le capital de la société à Mr RADOUANE EL MAZOUZI, Autorise ladite cession de parts.

Adaptation de la forme juridique :
L'AG décide de procéder à la modification de la forme juridique de la société pour l'adapter à la forme de " société à responsabilité limitée d'associé unique ",
DEMISSION ET NOMINATION D'UN GERANT :
L'AG prend acte de la démission de Mr YOUSSEF EL OTMANI et de Mr FAHD KHOUZAMI de leurs fonctions de gérant et leurs donne le quitus entier et définitif pour tous les actes de gestion et administration accomplis pendant la durée de leurs mandats.

L'assemblée générale décide de nommer en qualité de gérant de la société Mr RADOUANE EL MAZOUZI, né le 11/04/1977, Marocaine, demeurant à LOT HAJ SLIMANE, NR 68, CYM - Rabat. CIN N° 1430944.
MODIFICATION CORRELATIVES DES STATUTS :
En conséquence de la résolution qui précède, l'assemblée générale décide de modifier comme suit les articles 1, 6, 7, 15 et 15 bis des statuts relatifs respectivement aux apports, capital et à la gérance :
DEPOT LEGAL :
Le dépôt légal a été effectué au greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca le 11 MAI 2026 sous le N° 1024415.

AGRONIK INVESTMENT CO
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE,
AU CAPITAL DE : 10.000.000,00 DH
SIEGE SOCIAL : 10, BD LA LIBERTE
3^{EME} ETAGE APT 6 CASABLANCA,
MAROC

Aux termes d'une décision des associés de la société " AGRONIK INVESTMENT CO", à Casablanca en date du 16/04/2026, il a été décidé ce qui suit

1 - L'extension de l'objet social de la société en y ajoutant l'activité suivante : Promoteur immobilier,
2 - Modification de l'article 03 des statuts.
3 - Refonte des statuts.
4 - Pouvoirs.

Le dépôt légal est effectué auprès du Greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca sous le numéro 1025286, le 18/05/2026.
POUR EXTRAIT
ET MENTION.

SS URBAIN CONCEPT
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE
D'ASSOCIE UNIQUE AU CAPITAL
DE 4.199.000,00 DIRHAMS
SIEGE SOCIAL : 7, RUE SEFTA, RESIDENCE
RAMI, 2^{EME} ETAGE, BUREAU N°8,
CASABLANCA

CESSION DE PARTS :
Mr Seifeddine MSEFER cède et transporte sous les garanties ordinaires de fait et de droit à Mr Salahddin BELHAJRIA qui accepte les Vingt Mille Neuf Cent Quatre Vingt Quinze (20.995) parts sociales qu'elle détient dans le capital de la société.

Adaptation de la forme juridique :
L'associé unique décide de procéder à la modification de la forme juridique de la société pour l'adapter à la forme de " société à responsabilité limitée d'associé unique ", suite à l'acquisition de la totalité des parts sociales appartenant à Monsieur Seifeddine MSEFER.
L'EXTENSION DE L'OBJET SOCIAL :
L'associé unique décide d'ajouter à l'objet social de la société les activités suivantes :

-Travaux de construction, de bâtiment et travaux publics ;
-Travaux de lotissement et divers ainsi que tous travaux publics et privés sous toutes leur formes et tous corps d'état compris /électricité, plomberie, sanitaire, menuiserie bois, métallique et en aluminium, peinture-vitrierie, staff, installation de l'assesseur, ets....)
-Aménagement des espaces verts.

MODIFICATION CORRELATIVES DES STATUTS :

L'associé unique, et comme conséquence des modifications, décide de modifier les articles 1, 2, 6 et 7 des statuts.

DEMISSION DU COGERANT :
L'Associé unique prend acte de la démission de Mr Seifeddine MSEFER de ses fonctions de Cogérant de la société.

DEPOT LEGAL :
Le dépôt légal a été effectué au greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca le 18 MAI 2026 sous le N° 1025454.

" ERATOA "
SARLAU CAPITAL DE 1.000 DIRHAMS

Par décision de l'assemblée générale extraordinaire en date du 15/02/2026, il a été décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 01/03/2026 et sa mise en liquidation amiable.

Mr ABBASSI Driss, demeurant 02, rue Andalouss, 3^{ème} étage, n°11, Benjdia, Casablanca a été nommé en qualité de liquidateur.

Les pleins pouvoirs pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif, acquitter le passif lui ont été confiés.

Le siège de la liquidation est fixé au 26, avenue mers sultan 1^{er} étage, n° 03, Casablanca.

Le dépôt légal a été effectué au tribunal de commerce de Casablanca le 15/04/2026 sous le n°1020510.
POUR AVIS
ET MENTION

" OMT CAR SARL "
SARLAU CAPITAL DE 500 000,00 DHS
SIEGE SOCIAL : 908 LOTISSEMENT AL FATH
KHOURIBGA
CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous-seing privé établi à Khouribga en date du 13/05/2026, il a été établi les statuts d'une société à responsabilité limitée dont les caractéristiques sont les suivantes :
DENOMINATION: " OMT CAR " SARL
OBJET: La société a pour objet :

-LOCATION DE VOITURES SANS CHAUFFEUR.
SIEGE SOCIAL: 908 LOTISSEMENT AL FATH - KHOURIBGA.

DUREE: Fixée à 99 ans à compter de la date de sa constitution définitive, sauf les cas de dissolution ou prorogation.

CAPITAL SOCIAL: Le capital social est fixé à 500 000 DHS divisé en 100 parts sociales souscrites et versées intégralement par les Associés à savoir :
"MR ABDEL-ILAH TALBAOUI 2500 parts/250 000,00 DHS
"MR MOHAMMED TALBAOUI 2500 parts/250 000,00 DHS
LA GERANCE: La société est gérée par MR HAMZA HAQQI, Marocain, né le 26/01/1998, titulaire de la CIN N°BK681931, demeurant à ERRAHMA 02 N°677 DAR BOUAZZA NOUACEUR - CASABLANCA.

ANNEE SOCIALE : Du 1^{er} Janvier au 31 Décembre de chaque année
DEPOT LEGAL : Le dépôt légal a été effectué au greffe du Tribunal de Première Instance de KHOURIBGA en date du 15/05/2026 sous le n°1920 et la société est immatriculée au registre de commerce sous le n°9793.

POUR EXTRAIT
ET MENTION

UPLINE GESTION
SOCIETE ANONYME
AU CAPITAL DE 1.000.000 DHS
SIEGE SOCIAL : 101, BOULEVARD
ZERKTOUNI, CASABLANCA.
RC CASABLANCA 92 065 - IF 1022150

Le Conseil d'administration, réunis en date du 13 avril 2026, a pris les décisions suivantes :
-Démission de Monsieur Othmane TAJEDDINE

de ses fonctions d'administrateur ainsi que celles de Président du Conseil d'Administration ;
-Nomination de Monsieur Reda MEKKI BERRADA en tant qu'Administrateur de la société ;

-Nomination par élection de Monsieur Abdeslam BENNANI en qualité de Président du Conseil d'Administration ;

Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de Casablanca sous le numéro 1025570.

POUR AVIS,
LE REPRESENTANT LEGAL.

IMMOBILIER STRUCT
MAROCAIN
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE
D'ASSOCIE UNIQUE
AU CAPITAL DE 100.000,00 DHS
SIEGE SOCIAL : 174 BOULEVARD
MOHAMED ZERKTOUNI 5^{EME} ETAGE
BUREAU 12 CASABLANCA
RC : 730711
AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte SSP du 05/05/2026, il est établi les statuts d'une SARLAU ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : IMMOBILIER STRUCT MAROCAIN SARLAU

Objet principal :

1) IMMEUBLES, PROMOTEUR IMMOBILIER.
2) TRAVAUX DIVERS OU CONSTRUCTIONS.

Capital social : 100.000,00 DHS divisé en 1000 parts de 100 Dhs chacune ces parts ont été souscrites en numéraire comme suit :
*1000 parts au profit de Mr ZBAIRI OUSSAMA
Siège Social: 174 BOULEVARD MOHAMED ZERKTOUNI 5^{EME} ETAGE BUREAU 12 CASABLANCA.

Gérance: la société sera gérée par Mr ZBAIRI OUSSAMA
Durée : 99 ans.

Le Dépôt légal est effectué au tribunal de commerce de Casablanca le 18/05/2026 sous le numéro 1025594 et inscrit au RC N° 730711.

BI PRO SARLAU
RC 399443 - CASABLANCA
AVIS DE TRANSFERT DE SIEGE SOCIAL

Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 04/05/2026, l'Associé Unique de la société BI PRO, Monsieur Nour Eddine KESRAOUI, a pris les décisions suivantes :

Le transfert de siège social de la société BI PRO de : 265, Bd zerktouni, étage 9 RESIDENCE SHEMSI, bureau n°92, CASABLANCA, à : N° 53 Etage 1 LOT AL ADARISSA SIDI MAAROUF - Casablanca.

-La mise à jour des statuts.
Le dépôt légal a été effectué au Registre de Commerce de Casablanca sous le N°1025287, le 18/05/2026.

ELVA LIVING SARL
RC CASABLANCA: 730873
CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 16/04/2026, à Casablanca, il a été constitué une SARL :

Dénomination : ELVA LIVING SARL
Objet: Promotion immobilière ;
-Construction et Travaux divers.

Associés : Mr BOUSMER MOHAMED : 500 PARTS et Mr BOUSMER ABDELJALIL : 500 PARTS.

Siège social : 96, Bd D'ANFA ETAGE N°01 APPARTEMENT N°11 RESIDENCE LE PRINTEMPS D'ANFA CASABLANCA.

Capital social : 100.000,00 Dirhams.
Durée : Quatre-vingt-dix-neuf (99) années à dater du jour de son immatriculation au R.C.

Année sociale : du 1^{er} janvier au 31 décembre ;
Gérance : Mr BOUSMER MOHAMED et Mr BOUSMER ABDELJALIL.

Le dépôt légal a été effectué auprès de tribunal de commerce de Casablanca sous le numéro N° 1025679 le 19/05/2026.

POUR EXTRAIT
ET MENTION

" REVELYA " SARLAU
CONSTITUTION D'UNE SOCIETE

En date du 15/04/2026, il a été établi les statuts d'une SARLAU ayant les caractéristiques:

1) DENOMINATION : REVELYA
2) SIEGE SOCIAL : 32, rue EL Banafsaj - Résidence " Zitouna ", 2^{ème} étage n°21 - Casablanca

3) OBJET : Conseil de gestion.

4) CAPITAL SOCIAL : fixé à 100.000,00 DH divisé en 100 parts de 1 000 DH chacune totalement libérées et attribuées à l'associé en proposition de son apport :

- Mme DAKHAMA Sahar de 100 parts.

5) DUREE : 99 années

6) GERANCE : Est nommée gérante de la société pour une durée illimitée Mme DAKHAMA Sahar

7) DEPOT LEGAL : a été effectué au greffe du tribunal de commerce le 07/05/2026 sous le N°RC : 728175

SUPPORT SERVICES AMAZON
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE
A ASSOCIE UNIQUE
AU CAPITAL DE 30.948.000,00 DIRHAMS
SIEGE SOCIAL : ARRIBAT CENTER,
BATIMENT B6, ANGLE AVENUE AL
ABTAL & AVENUE OMAR IBN AL
KHATTAB AGDAL, 10090, RABAT
RC : 147339 . IF: 3342818
ICE: 000044960000035

Suivant le procès-verbal des décisions de l'associé unique, en date du 01/04/2026, il a été décidé :

-Révocation du gérant M. ALBERTO BALZAN de son mandat de gérant de la Société;

-Nomination de Mme. DALE INGRID ABRAMSON en qualité de nouveau gérant pour une durée illimitée et confirmation du mandat de gérant de Mme. HOUNSA ASSEMMDI;

-Modification corrélatrice et refonte des statuts ;

-Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités légales.
Le dépôt a été effectué au greffe du tribunal de commerce de Rabat le 19/05/2026, sous le n°203179.

" LK WOOD "
CONSTITUTION

I/ Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Casablanca du 25 AVRIL 2026, il a été établi les statuts d'une Société à Responsabilité Limitée d'Associé Unique dont les caractéristiques sont les suivantes :
DENOMINATION : " LK WOOD " "S.A.R.L D'ASSOCIE UNIQUE "

OBJET : La Société a pour objet :

-Travaux de menuiserie de bois, aluminium, métallique et inox ;

-Menuiserie décorative de bois ;

-Menuiserie bois sur mesure, portes, placards et dressing, cuisines, meubles, salle de bain, mobilier en bois sur mesure, habillage mural, revêtement extérieur en bois, terrasses, façades, plafonds, parquet et stores,.... ;

-Menuiserie industrielle, agencement, ameublement et charpente bois industrielle ;

-Achat local et à l'importation de toutes matières premières, produits semi finis, matériels et accessoires se rapportant à la commercialisation de bois, aluminium, métallique et inox ;

-Ventes locales et à l'exportation de toutes articles, projet et produits en bois, aluminium, métallique et inox ;

-Distribution et commercialisation sous toutes ses formes de toutes matières, articles et produits en bois, aluminium, métalliques et inox ;
-Travaux divers de construction et tous corps d'état ;
-Et plus généralement toute opération commerciale, industrielle, financière, mobilière ou immobilière pouvant se rattacher directement ou indirectement, en totalité ou en partie, à l'objet ou pouvant le favoriser, ainsi que toutes prises de participation par tous moyens dans toute société ou entreprises créées ou ayant des activités similaires ou connexes.
SIEGE SOCIAL: 12 RUE SARIA BEN ZOUNAIM, ETAGE 3 APPT 3 PALMIER CASABLANCA.
DUREE : 99 ANNEES .

CAPITAL : Fixé à 100.000,00 Dirhams divisé en 1000 parts de 100 dirhams Chacune entièrement libérées en espèce et qui ont été attribuées en totalité à Monsieur HYCHAM LAMAAZI associé unique.
GERANCE: Confiée à Monsieur HYCHAM LAMAAZI pour une durée illimitée, et ce avec les pouvoirs les plus étendus .

EXERCICE SOCIAL : Du 1^{er} Janvier au 31 Décembre
BENEFICES : 5 % à la réserve légale, le solde est suivant décision de l'associé unique soit distribué soit reporté soit mis en réserve.

II/ Le dépôt légal a été effectué au G.T.C de Casablanca le 18 MAI 2026 sous le N° 1025315

III/ La société a été immatriculée au registre du commerce de Casablanca sous le N° 730379.

POUR EXTRAIT
ET MENTION
LE GERANT - UNIQUE
MR. HYCHAM LAMAAZI

NEOXIA BUSINESS SERVICES SARL
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE
AU CAPITAL DE 1.300.000 DIRHAMS
197- ANGLE AVENUE ZERKTOUNI
RUE CHELLA, NO 20- 7EME
ÉTAGE, BD MOHAMED
ZERKTOUNI CASABLANCA.
RC : 428583
TRANSFERT DE SIEGE SOCIAL

I-Suivant décisions de l'assemblée générale extraordinaire en date du 20/04/2026, il a été décidé :

1. Le transfert du siège social de la société au " N° 250, angle Boulevard Bordeaux et Boulevard Moulay Youssef, 2^{ème} étage, Appartement n°5, Sidi Belyout, Casablanca " ;

2. La modification statutaire consécutive.

II - Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de commerce de Casablanca, le 20/05/2026 sous le numéro 1025784.

POUR EXTRAIT
ET MENTION
LA GERANCE

« OREIVATON » S.A.R.L
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE
AU CAPITAL DE 117.700,00 DIRHAMS
SIEGE SOCIAL : 250, ANGLE
BOULEVARD MOULAY YOUSSEF
& BOULEVARD BORDEAUX 7ÈME
ETAGE - CASABLANCA
RC : 512443
TRANSFERT DE SIEGE SOCIAL

I- Suivant décisions de l'assemblée générale extraordinaire en date du 20/04/2026, il a été décidé :

1. Le transfert du siège social de la société au «N° 250, angle Boulevard Bordeaux et Boulevard Moulay Youssef, 2^{ème} étage, Appartement n°4, Sidi Belyout, Casablanca » ;

2. La modification statutaire consécutive.

II - Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de commerce de Casablanca, le 20/05/2026 sous le numéro 1026035.

POUR EXTRAIT
ET MENTION
LA GERANCE

ANNONCES LEGALES & APPELS D'OFFRES

<p>" BINYAMINIKA - SARLAU " RC N° 731189 CONSTITUTION D'UNE SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE D'ASSOCIE UNIQUE</p> <p>I - Aux termes d'un acte sous - seings privés à Casablanca en date du 15/05/2026, enregistré à la même ville le 19/05/2026, il a été établi les statuts d'une société à responsabilité limitée d'associé unique ayant les caractéristiques suivantes. 1°) ASSOCIES: Mr. DAOUB ABDELKADER 2°) DENOMINATION: BINYAMINIKA - SARLAU 3°) OBJET: la société a pour objet: ACTIVITE PRINCIPALE: TRAVAUX DIVERS OU CONSTRUCTIONS (ENTREPRENEUR DE). 4°) SIEGE SOCIAL: 64 RUE ABDELLAH EL MADIOUNI ETAGE 1 APPT N°2 DERB OMAR - CASABLANCA. 5°) DUREE: 99 années à dater du jour de la constitution. 6°) ANNEE SOCIAL: Commence le 1er Janvier et finit le 31 Décembre de chaque année. 7°) CAPITAL SOCIAL: 100.000,00 (Cent Mille) dirhams divisé en 1000 (mille) parts de 100.00 (Cent) DH chacune, attribuées en rémunération d'apports en numéraire comme suit: Mr. DAOUB ABDELKADER 1000 parts. 8°) GERANCE : Mr. DAOUB ABDELKADER est désigné gérant unique de la société pour une durée illimitée. Il - le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de commerce de Casablanca le 19/05/2026 sous le numéro 1025942.</p>	<p>de crédits notamment les banques par la signature Simple de Mr FETHELKHEIR YASSINE pour une durée illimitée. N° REGISTRE DU COMMERCE 728375.</p> <p>WHISPERS PRODUCTION SARLAU</p> <p>Aux termes d'un acte SSP en date du 27/04/2026 à Casablanca, il a été établi les statuts d'une Société à Responsabilité Limitée à associé unique dont les caractéristiques sont les suivantes : DENOMINATION: WHISPERS PRODUCTION SARLAU OBJET: -Agence de communication événementiel, enregistrement sonore visuel, édition musicale, production et distribution musicale et artistique. SIEGE SOCIAL: 46 Boulevard Zerkoutni 3ème ETG Apt n° 6 Casablanca. DUREE: 99 années à compter du jour de sa constitution définitive. CAPITAL SOCIAL: Il est fixé à 100.000,00 Dirhams divisé en 1000 parts de 100,00 Dirhams chacune, Les parts sociales sont attribuées comme suit : -Mr MOUAD LIMOUNI: Apporte une somme de: 100.000,00 DH (Cent Mille Dirhams) GERANCE: La société est gérée par Mr MOUAD LIMOUNI. La société sera valablement engagée pour tous les actes concernant tout les établissements de crédits notamment les banques par la signature Simple de Mr MOUAD LIMOUNI pour une durée illimitée. N° REGISTRE DU COMMERCE 730165.</p>	<p>-Mme BEIT LATIFA: Apporte une somme de: 4.400,00 DH (Quatre Mille Quatre Cent Dirhams) -Mr BEIT HASNA: Apporte une somme de: 4.400,00 DH (Quatre Mille Quatre Cent Dirhams) -Mme BEIT MAHJOUBA: Apporte une somme de: 64.800,00 DH (Soixante Quatre Mille Huit Cent Dirhams) GERANCE: La société est gérée par Mr BEIT SAID, Mr BEIT MOUNIR et Mme BEIT MAHJOUBA. La société sera valablement engagée pour tous les actes concernant tout les établissements de crédits notamment les banques par la signature conjointe de Mme BEIT LATIFA avec Mr BEIT SAID ou de Mme BEIT LATIFA avec Mr BEIT MOUNIR pour une durée illimitée. N° REGISTRE DU COMMERCE 730163.</p> <p>PREMITRAV SARLAU</p> <p>Aux termes d'un acte SSP en date du 18/03/2026 à Casablanca, il a été établi les statuts d'une Société à Responsabilité Limitée à associé unique dont les caractéristiques sont les suivantes : DENOMINATION: PREMITRAV SARLAU OBJET: -Entrepreneur de travaux divers ou de construction. SIEGE SOCIAL: IMM 7 RUE MOULAY RACHID APPT N 10 4 EME ETAGE HASSAN RABAT. DUREE: 99 années à compter du jour de sa constitution définitive. CAPITAL SOCIAL: Il est fixé à 100.000,00 Dirhams divisé en 1000 parts de 100,00 Dirhams chacune, Les parts sociales sont attribuées comme suit : -Mr EDDARIF ABDELLATIF: Apporte une somme de: 100.000,00 DH (Cent Mille Dirhams) GERANCE: La société est gérée par Mr EDDARIF ABDELLATIF. La société sera valablement engagée pour tous les actes concernant tout les établissements de crédits notamment les banques par la signature Simple de Mr EDDARIF ABDELLATIF pour une durée illimitée. N° REGISTRE DU COMMERCE 198325.</p>	<p>Dirhams divisé en 1000 parts de 100,00 Dirhams chacune. Les parts sociales sont attribuées comme suit : -Mr EDDARIF ABDELLATIF : Apporte une somme de: 100.000,00 DH (Cent Mille Dirhams) GERANCE: La société est gérée par Mr EDDARIF ABDELLATIF. La société sera valablement engagée pour tous les actes concernant tout les établissements de crédits notamment les banques par la signature Simple de Mr EDDARIF ABDELLATIF pour une durée illimitée. N° REGISTRE DU COMMERCE 198327.</p> <p>MODE DARNA SARLAU</p> <p>Aux termes du procès verbal en date du 30/04/2026 à Casablanca, il a été décidé ce qui suit: -La dissolution anticipée de la société à partir du 30/04/2026. -Nomination de Mme NAIM MALIKA comme liquidatrice de la société. -De prendre le siège de la société : 12 Rue Sabri Boujemaa 1er étage Apt n° 6 - Casablanca; Comme domiciliation de liquidation Le dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca le 11/05/2026, sous le numéro 1024393.</p>	<p>STATUTS HYDRO SERVICES MOROCCO SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEES CAPITAL : 1.000.000,00 DH SIEGE SOCIAL : CASABLANCA, 77, RUE MOHAMED SMHA 10EME ETAGE APPT N°57 CONSTITUTION D'UNE SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEES</p> <p>Aux termes d'un acte notarié ayant date à Casablanca, le 12 et 18 Février 2026 et le 03 Mars 2026, il a été établi les statuts d'une société par actions simplifiées, dont les caractéristiques sont les suivantes : DENOMINATION: La société prend la dénomination suivante : " HYDRO SERVICES MOROCCO " S.A.S. OBJET: -La conception, la construction et la maintenance d'installations de traitement et de transfert d'eau. -La fabrication, l'exploitation et l'installation de systèmes de prétraitement des eaux. -La gestion de stations d'épuration et d'usines de traitement d'eau, ainsi que des réseaux associés. -La commercialisation de matériels, produits et équipements liés au traitement de l'eau. -La fourniture de services de conseil, d'analyse de la qualité de l'eau et d'expertise technique. -Le traitement des eaux usées domestiques et industrielles et la purification de l'eau. -Ingénierie et construction d'installations de dessalement d'eau de mer ou d'eaux saumâtres ; -L'installation, l'exploitation et la maintenance d'usines de dessalement. -Et plus généralement, toutes opérations de courtage, conseils, commerciales, financières, mobilières et immobilières, se rattachant directement ou indirectement à l'objet ci-dessus visé, ou susceptibles de favoriser le développement de la société. Et plus généralement, toutes opérations commerciales d'import ou d'export, financières, industrielles, mobilières, immobilières ou autres, se rattachant directement ou indirectement aux objets précités ou susceptibles d'en favoriser la réalisation et le développement ainsi que toute participation directe ou indirecte sous quelque forme que ce soit dans les entreprises poursuivant des buts similaires. SIEGE SOCIAL: Casablanca, 77, Rue Mohamed Smiha 10ème étage appt n°57. DUREE: QUATRE VINGT DIX NEUF (99) ANNEES. CAPITAL SOCIAL: Le capital social est fixé à la somme d'Un Million de Dirhams (1.000.000,00 DH) Le capital social est fixé à la somme de d'Un Million de Dirhams (1.000.000,00 DH) correspondant à 10.000 actions ayant chacune une valeur nominale de Cent (100) Dirhams).</p>	<p>GERANCE: La société sera gérée par : -La société " HYDRO INDUSTRIES LIMITED " SARL représentée par Monsieur Wayne PREECE Ou Monsieur David Francis PICKERING POUR EXTRAIT ET MENTION</p> <p>MNDH IMPORT EXPORT S.A.R.L. A ASSOCIE UNIQUE SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE A ASSOCIE UNIQUE AU CAPITAL DE 10.000 DIRHAMS SIEGE SOCIAL A CASABLANCA - 11, RUE AZIZ BELLAL ETG 5 MAARIF CONSTITUTION D'UNE SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE A ASSOCIEE UNIQUE</p> <p>Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 06 Avril 2026 à CASABLANCA, il a été établi les statuts d'une Société à Responsabilité Limitée à associé unique dont les caractéristiques sont les suivantes : DENOMINATION: " MNDH IMPORT EXPORT S.A.R.L. A ASSOCIE UNIQUE " OBJET: La Société a pour objet, au Maroc et à l'étranger : -L'importation, l'exportation, le commerce, le négoce, la distribution et la représentation de tous produits, marchandises, articles et matériels de quelque nature que ce soit ; -Et, plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe, ou susceptibles d'en favoriser le développement. SIEGE SOCIAL : CASABLANCA - 11, Rue Aziz Bellal Etg 5 Maarif DUREE: La durée de la société est fixée à 99 années. A compter du jour de son immatriculation au registre de commerce. CAPITAL SOCIAL: Le capital de la société est fixé à 10 000 Dirhams, divisé en 100 parts sociales de 100 Dirhams chacune, numérotées de 1 à 100 et attribuées en totalité à : -Madame Nadia NACIR: 100 parts sociales GERANCE: est nommée Gérante de la Société pour une durée illimitée, Madame Nadia NACIR. -La société est immatriculée au Registre du Commerce du Tribunal de Casablanca, en date du 07 Mai 2026 sous le n°1024055. POUR EXTRAIT ET MENTION</p>
<p>ADVANCED PROPERTY IMMOBILIER SARLAU</p> <p>Aux termes d'un acte SSP en date du 29/04/2026 à Casablanca, il a été établi les statuts d'une Société à Responsabilité Limitée dont les caractéristiques sont les suivantes: DENOMINATION: ADVANCED PROPERTY IMMOBILIER SARLAU OBJET: -La Promotion Immobilière, entrepreneur de travaux divers ou de construction et Location et exploitation des biens immobiliers propres ou loués. SIEGE SOCIAL: 46 Boulevard Zerkoutni 3ème ETG Apt n° 6 Casablanca. DUREE: 99 années à compter du jour de sa constitution définitive. CAPITAL SOCIAL: Il est fixé à 100.000,00 Dirhams divisé en 1000 parts de 100,00 Dirhams chacune, Les parts sociales sont attribuées comme suit : -Mr FETHELKHEIR YASSINE: Apporte une somme de: 100.000,00 DH (Cent Mille Dirhams) GERANCE: La société est gérée par Mr FETHELKHEIR YASSINE. La société sera valablement engagée pour tous les actes concernant tout les établissements</p>	<p>BEIT ENNAHDA IMMOBILIER SARL</p> <p>Aux termes d'un acte SSP en date du 28/04/2026 à Casablanca, il a été établi les statuts d'une Société à Responsabilité Limitée dont les caractéristiques sont les suivantes : DENOMINATION: BEIT ENNAHDA IMMOBILIER SARL OBJET: -Promotion immobilière, entrepreneur de travaux divers et de construction. SIEGE SOCIAL: GROUPE ATTAKKADDOUM GH2-17, 2ème ETG SIDI BERNOUSSI CASABLANCA. DUREE: 99 années à compter du jour de sa constitution définitive. CAPITAL SOCIAL : Il est fixé à 100.000,00 Dirhams divisé en 1000 parts de 100,00 Dirhams chacune, Les parts sociales sont attribuées comme suit : -Mr BEIT AHMED: Apporte une somme de: 8.800,00 DH (Huit Mille Huit Cent Dirhams) -Mr BEIT SAID: Apporte une somme de: 8.800,00 DH (Huit Mille Huit Cent Dirhams) -Mr BEIT MOUNIR: Apporte une somme de: 8.800,00 DH (Huit Mille Huit Cent Dirhams)</p>	<p>ELITE PRO SARLAU</p> <p>Aux termes d'un acte SSP en date du 18/03/2026 à Casablanca, il a été établi les statuts d'une Société à Responsabilité Limitée à associé unique dont les caractéristiques sont les suivantes : DENOMINATION: ELITE PRO SARLAU OBJET: -Entrepreneur de travaux divers ou service. SIEGE SOCIAL: IMM 7 RUE MOULAYRACHID APPT N 10 4 EME ETAGE HASSAN RABAT. DUREE: 99 années à compter du jour de sa constitution définitive. CAPITAL SOCIAL: Il est fixé à 100.000,00</p>	<p>ANAS PECHERIE SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE D'ASSOCIE UNIQUE AU CAPITAL DE : 100 000,00 DIRHAMS SIEGE SOCIAL : 30 BD RAHAL EL MASKINI ETG 2 APT 5 - CASABLANCA RC : 731123 AVIS DE CONSTITUTION</p> <p>Suivant acte SSP du 15/04/2026, il est établi les statuts d'une SARLAU ayant les caractéristiques suivantes : Dénomination: "ANAS PECHERIE" - SARLAU Objet principal: -MARCHAND DE POISSON FRAIS EN GROS Capital social: 100.000,00DHS divisé en 1000 parts de 100 Dhs chacune ces parts ont été souscrites en numéraire comme suit : -M. ANASHAOUAT à concurrence de 100 parts Siège Social: CASABLANCA, 30 BD RAHAL EL MESKINI ETG 2 APT 5. Gérance: la société sera gérée par M. ANAS HAOUAT. Durée: 99 ans. Le Dépôt légal est effectué au tribunal de commerce de Casablanca le 20/05/2026 sous le numéro 1026050 et inscrit au RC N°731123.</p>	<p>STATUTS HYDRO SERVICES MOROCCO SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEES CAPITAL : 1.000.000,00 DH SIEGE SOCIAL : CASABLANCA, 77, RUE MOHAMED SMHA 10EME ETAGE APPT N°57 CONSTITUTION D'UNE SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEES</p> <p>Aux termes d'un acte notarié ayant date à Casablanca, le 12 et 18 Février 2026 et le 03 Mars 2026, il a été établi les statuts d'une société par actions simplifiées, dont les caractéristiques sont les suivantes : DENOMINATION: La société prend la dénomination suivante : " HYDRO SERVICES MOROCCO " S.A.S. OBJET: -La conception, la construction et la maintenance d'installations de traitement et de transfert d'eau. -La fabrication, l'exploitation et l'installation de systèmes de prétraitement des eaux. -La gestion de stations d'épuration et d'usines de traitement d'eau, ainsi que des réseaux associés. -La commercialisation de matériels, produits et équipements liés au traitement de l'eau. -La fourniture de services de conseil, d'analyse de la qualité de l'eau et d'expertise technique. -Le traitement des eaux usées domestiques et industrielles et la purification de l'eau. -Ingénierie et construction d'installations de dessalement d'eau de mer ou d'eaux saumâtres ; -L'installation, l'exploitation et la maintenance d'usines de dessalement. -Et plus généralement, toutes opérations de courtage, conseils, commerciales, financières, mobilières et immobilières, se rattachant directement ou indirectement à l'objet ci-dessus visé, ou susceptibles de favoriser le développement de la société. Et plus généralement, toutes opérations commerciales d'import ou d'export, financières, industrielles, mobilières, immobilières ou autres, se rattachant directement ou indirectement aux objets précités ou susceptibles d'en favoriser la réalisation et le développement ainsi que toute participation directe ou indirecte sous quelque forme que ce soit dans les entreprises poursuivant des buts similaires. SIEGE SOCIAL: Casablanca, 77, Rue Mohamed Smiha 10ème étage appt n°57. DUREE: QUATRE VINGT DIX NEUF (99) ANNEES. CAPITAL SOCIAL: Le capital social est fixé à la somme d'Un Million de Dirhams (1.000.000,00 DH) Le capital social est fixé à la somme de d'Un Million de Dirhams (1.000.000,00 DH) correspondant à 10.000 actions ayant chacune une valeur nominale de Cent (100) Dirhams).</p>	<p>GERANCE: La société sera gérée par : -La société " HYDRO INDUSTRIES LIMITED " SARL représentée par Monsieur Wayne PREECE Ou Monsieur David Francis PICKERING POUR EXTRAIT ET MENTION</p> <p>MNDH IMPORT EXPORT S.A.R.L. A ASSOCIE UNIQUE SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE A ASSOCIE UNIQUE AU CAPITAL DE 10.000 DIRHAMS SIEGE SOCIAL A CASABLANCA - 11, RUE AZIZ BELLAL ETG 5 MAARIF CONSTITUTION D'UNE SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE A ASSOCIEE UNIQUE</p> <p>Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 06 Avril 2026 à CASABLANCA, il a été établi les statuts d'une Société à Responsabilité Limitée à associé unique dont les caractéristiques sont les suivantes : DENOMINATION: " MNDH IMPORT EXPORT S.A.R.L. A ASSOCIE UNIQUE " OBJET: La Société a pour objet, au Maroc et à l'étranger : -L'importation, l'exportation, le commerce, le négoce, la distribution et la représentation de tous produits, marchandises, articles et matériels de quelque nature que ce soit ; -Et, plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe, ou susceptibles d'en favoriser le développement. SIEGE SOCIAL : CASABLANCA - 11, Rue Aziz Bellal Etg 5 Maarif DUREE: La durée de la société est fixée à 99 années. A compter du jour de son immatriculation au registre de commerce. CAPITAL SOCIAL: Le capital de la société est fixé à 10 000 Dirhams, divisé en 100 parts sociales de 100 Dirhams chacune, numérotées de 1 à 100 et attribuées en totalité à : -Madame Nadia NACIR: 100 parts sociales GERANCE: est nommée Gérante de la Société pour une durée illimitée, Madame Nadia NACIR. -La société est immatriculée au Registre du Commerce du Tribunal de Casablanca, en date du 07 Mai 2026 sous le n°1024055. POUR EXTRAIT ET MENTION</p>

FIDUCIAIRE NOTRE SIEGE FIDUNSI

Avec une variété de service supplémentaire :

* Domiciliation Juridique * Centre d'affaire

* Conseil Juridique, fiscal et comptable

* Tenue de comptabilité

* Diagnostic des entreprises * Audit

Adresse : Angle Bd Mohamed 5 Et Rue Ait Ba Amrane Mohamed V Center b Etage 9 N° 907 - Casablanca -

Tél. : 05 22 40 71 73 - 05 22 40 71 74 Fax : 05 22 40 71 73

NOTRE FIDUCIAIRE C'EST VOTRE SIEGE

INFORMATIONS

LE JOURNAL

DES ANNONCES LEGALES & APPELS D'OFFRES

NOTRE SITE EST OFFICIELLEMENT EN LIGNE

Visitez dès maintenant notre plateforme officielle
et découvrez l'actualité légale
et économiques du Maroc

VISITEZ NOTRE SITE

www.lejournaldesannonces.ma

- Information officielles - Actualité économique
- Accès simple et rapide

NOTRE SITE EST OFFICIELLEMENT
EN LIGNE

-  Économie
-  les annonces légales
-  Finance
-  Sport
-  Marketing

VISITEZ NOTRE SITE OFFICIEL
www.lejournaldesannonces.ma

